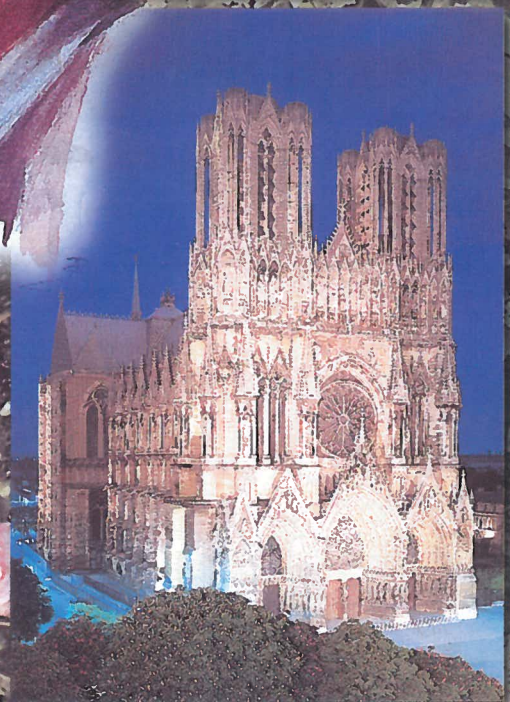


La Conférence

ANNÉE JUDICIAIRE 2000-2001 • N°1 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 2000

Week-end en Champagne



Bureauparc paraissant cinq fois par an - Abonnement de 10 € - Rue B-S 10 - Bureau de dépôt : Bruxelles X



Diversité, sélectivité et rendement: faites d'une pierre trois coups...

En matière d'investissements, tout est une question d'opportunités. Il est important de pouvoir suivre les marchés de près afin de saisir les tendances favorables qui se dessinent. C'est ce que fait pour vous notre département BBL Group Asset Management, spécialisé dans la gestion des fonds communs de placement. Vous souhaitez une diversification monétaire, géographique ou sectorielle de votre portefeuille, dans un secteur de croissance, sensible aux taux d'intérêts, cyclique ou plus défensif ? Nous proposons plus de 130 Sicavs diversifiées en fonction du profil d'investissement de chacun. Un entretien personnalisé nous permettra de déterminer le type de placement qui vous convient en fonction de l'importance de votre capital, votre horizon de placement, la protection ou non de votre capital à l'échéance ou la nécessité de revenus réguliers. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec votre chargé de relations.



CAISSE PRIVEE BANQUE
L'ART D'ÊTRE VOTRE BANQUIER

Service financier du Barreau de Bruxelles
Philippe Stas et son équipe se tiennent à votre disposition au 02/512 23 38
www.epb.be



sommaire

4 Week-end en Champagne

4 Promenade en Champagne

par Tristan

15 Le Chemin des Dames

par Nicolas Estienne

30 Le programme du week-end

5 chroniques

5 Le billet du bâtonnier

par Marc Wagemans

7 Le billet du vice-président

par Emmanuel Cornu

9 La commission administrative

11 Le billet du délégué des stagiaires

par Valérie Fobe

12 Prix des anciens présidents

22 Jean-Marc Varaut, avocat et homme de lettres

par Thierry Boutinck

25 Abonnement pluri-théâtre 2000-2001

par Pierre Winand

27 échos

30 activités

30 Tournoi de tennis avocats-magistrats

30 Week-end en Champagne

31 Théâtre: «Lenclos ou la liberté»

32 Journée d'accueil des stagiaires

32 Dîner d'accueil des stagiaires

33 Mini-recyclage :
la loi sur la comparution immédiate

33 Tribune des Grandes Conférences :
Me Jean-Marc Varaut

34 agenda & infos

Éditorial



Photo : Jean-Denis de Hauts

Avant de prendre la plume, je repensais à cette nuit endiablée du mois de juin, au cours de laquelle le Jeune Barreau, sous la férule chamarrée du tambour-major, dansait dans la cour du château, colbacks de sapeur sur la tête, entre les escarbilles des flambeaux.

C'est peu dire que, ce soir-là, votre enthousiasme, vos rires et vos encouragements complices nous ont fait chaud au cœur, à la commission et à moi-même.

Quant à ces magnifiques marcheurs qui ont accepté de venir rythmer notre fête en mêlant leur tradition à la nôtre, les yeux d'enfant du président leur lancent encore ce regard admiratif qui exprime la gratitude du rêve accompli.

Reportez-vous à la page 29 de ce magazine, vous en saurez un peu plus sur eux et sur le beau village d'Ham-sur-Heure.

Lors de l'assemblée générale, je vous avais dit que nous avons plein de projets ; nous en avons déjà concrétisé quelques-uns pendant les vacances.

Ainsi, une nécessaire modernisation de notre infrastructure administrative nous a amenés à opérer quelques aménagements dans le secrétariat de la Conférence: la salle dite des présidents sera dorénavant un bureau de travail d'où se gèrera notre site Internet dont la création est en bonne voie. Le matériel informatique que nous avons acquis permettra, à moyen terme, d'y insérer *on line* le tableau synoptique du service de placement destiné aux stagiaires et, en tout état de cause, d'être plus performants dans l'organisation de nos activités.

Nous avons fait un choix: il n'est pas pour autant définitif puisque, cela va de soi, le mobilier actuellement écarté est en lieu sûr.

Que l'on n'aille pas imaginer cependant que la Conférence est devenue un repaire de bureaucrates ou un succédané de ministère, bien au contraire.

Cette année sera sans doute celle du théâtre, ce qui peut paraître un singulier paradoxe quand on connaît les appétences de mon sympathique prédécesseur à cet égard...

Et il me plaît de souligner que ce sont surtout des avocats, des magistrats, des membres de la famille judiciaire, qui tiendront les premiers rôles, sur scène et à l'écriture.

Venez écouter, les 4 et 5 octobre, Myriam Kaminski et Florence van de Putte qui joueront "Lenclos ou la Liberté", la dernière oeuvre d'Hippolyte Wouters. Ce sera en alexandrins, dans les salons du Métropole, à la lueur des chandelles.

Apprêtez aussi vos calepins et réservez une soirée du mois de février 2001. Avec la troupe de magistrats et d'avocats - ceux de Landru, de Mata-Hari, de Bérénice -, nous allons monter, au Palais de Justice, une adaptation théâtrale du roman de Kafka, "Le Procès".

L'originalité de ce spectacle, c'est qu'il sera itinérant, le public accompagnant physiquement le personnage de Joseph K., de greffes en salles d'audiences, de juges en procureurs, dans son hallucinant parcours de justice.

Le défi est de taille: 50 acteurs seront mobilisés.

Rejoignez-nous dans la troupe, il y a un rôle pour vous.

Suite page suivante

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles

ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Xavier Grognaard,

avenue de Tervueren 51/4 - 1040 Bruxelles

RÉDACTEUR EN CHEF : Me Claire Bruyneel

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Lucien Kalenga

COLLABORATRICE PERMANENTE :

Régine Waterman - Tél. : 02.508.66.43

DESSINS : Marcel Sirauc

RÉALISATION : RP&C

PUBLICITÉ : RP&C - 145, rue Meyerbeer - 1180 Bruxelles

Tél. : 02.344.52.20 - Fax : 02.343.61.72

Il y a quarante ans, Basile Risopoulos écrivait dans le J.T. que la tâche assumée par la Conférence était à ce point plurielle qu'il se demandait parfois si cette Conférence n'était pas devenue celle du barreau tout court au lieu de se parer d'une jeunesse qui n'était plus son unique souci.

Mais le président de l'époque rencontrait aussi-rôt cet éventuel constat, en exposant que la Conférence s'occupait des jeunes avocats "par préséance de rang".

On ne pouvait mieux dire.

La lecture du bilan de notre vice-président vous rappellera la multiplicité des services, activités et

prix qui sont destinés aux stagiaires.

Le 10 octobre, nous accueillerons ceux d'entre eux qui viennent de prêter serment : visite du palais, séance d'information et, le soir, dîner à "La Tentation" et soirée flamenco, clin d'œil à cette Espagne où nous irons en voyage au mois de mai.

Ce n'est pas mon genre de faire du prosélytisme à tout crin, mais je dis à ces jeunes avocats - et aux autres confrères d'ailleurs -, que nous serions heureux de les compter parmi nos membres parce que, croyez-moi, la Conférence offre de formidables occasions de partager ses repères et de se rencontrer en dehors des prétoires.

Un mot encore sur la Champagne, cette terre bénie des dieux, où nous vous convions à la fin de ce mois.

Nous vous emmènerons chez Pommery dans les crayères, auprès des petits producteurs dans les vignobles, à la cathédrale et au Chemin des Dames parce que la Champagne fut aussi le lieu de toutes les batailles.

Et qui sait, avec un peu de chance, nous tomberons pendant les vendanges, mais cela, je l'ai dit le 23 juin, c'est une question de lune...

Xavier Gognard

Promenade en Champagne



La France recèle décidément bien des mystères. Combien de ses régions, villes et communes, ont-elles, dans l'esprit de beaucoup, presque cessé d'exister en tant que lieux et ne vivent plus que comme synonymes de gourmandise et de saveurs? Ainsi en va-t-il un peu de la Champagne, cette région oubliée souvent, méprisée parfois, traversée à la va-vite et presque toujours réduite au nectar qu'elle produit.

Il faut dire que les Français eux-mêmes ne nous facilitent pas la tâche. La Champagne semble tenir en échec jusqu'à leur fierté et leur chauvinisme. Victor Hugo s'apitoyait ainsi sur cette région "pouilleuse à laquelle juillet vient de couper ses cheveux d'or, abandonnant de grandes plaines jaunes et nues, immenses et molles vagues de terre au som-

met desquelles frissonnent comme une écume végétale, quelques broussailles misérables". Quant au Général de Gaulle, il ne voyait dans ce pays qui était le sien, que "vastes, frustes et tristes horizons; bois, prés, cultures et friches mélancoliques; reliefs d'anciennes montagnes très usées et résignées; villages tranquilles et peu fortunés, dont rien, depuis des millénaires, n'a changé l'âme, ni la place."

Et pourtant! Que de découvertes la Champagne ne propose-t-elle pas, que de rendez-vous ne fixe-t-elle pas à ceux qui s'offrent le plaisir d'un détour par ses coteaux.

Rendez-vous avec l'histoire, tout d'abord. Celle de Rémi baptisant Clovis et lui lançant le célèbre "Courbe la tête, fier Sicambre". Celle de Jeanne conduisant Charles VII au sacre, l'étendard à la main, avant de rejoindre

l'indigne bûcher de Rouen. Celle encore de ses rois et empereurs venant chercher à Reims, le temps d'un sacre, autorité et destin. Celle de Jean de La Fontaine éperdu de fables ou de Dom Pérignon découvrant les vertus de l'effervescence. Celle enfin que domine la haute stature du Général replié à tout jamais sur ses terres de Colombey-les-deux-Églises.

La Champagne que j'apprécie n'est pourtant pas uniquement tournée vers le passé: elle donne rendez-vous à des plaisirs et à des surprises conjugués au présent, voire au futur.

Elle vous incitera à la promenade dans des dizaines de kilomètres de galeries creusées dans d'anciennes crayères gallo-romaines transformées aujourd'hui en caves conservant des dizaines de millions de précieuses bouteilles.

Le temps de quelques débordages, assemblages, tirages, remuages et autres dégorge-ments, elle vous fera vivre la naissance de cette boisson que l'on appelait "vin du diable" au Xème siècle, qui devint un "saute-bouchon" deux cents ans plus tard et qui se transforma en breuvage pétillant et espégle au XVIIIème siècle.

Elle vous entraînera vers la Montagne de Reims, tapissée de vignes et couronnée de bois, tandis que les vendanges dérouleront leurs fastes et animeront les vignobles d'une activité fébrile.

Elle vous sourira, à l'image de l'ange de Reims, qui vous regardera avec douceur, presque avec tendresse, lorsqu'il vous accueillera au seuil de la cathédrale.

Le temps d'un week-end, la Champagne vous offrira, sinon son âme, au moins ses trésors.

Tristan

LE BILLET DU BÂTONNIER

Marc Wagemans



Mes chers confrères,

Le premier numéro de la Conférence de chaque année judiciaire contient traditionnellement le "billet du bâtonnier".

Je souhaite, dans le cadre de celui-ci, m'adresser d'abord aux stagiaires qui viennent de prêter le serment d'avocat.

Ils ont, bien sûr, fait le bon choix en entrant au barreau. C'est cependant un choix difficile. Si notre profession est, en effet, non pas la plus belle, mais certainement une des plus belles, elle est aussi extraordinairement exigeante.

Parce qu'elle s'exerce dans un environnement strict, celui de la nécessaire indépendance de l'avocat – vis-à-vis de tous, particulièrement des clients, des confrères et des magistrats – celui des principes qui sont la base même de la profession – la loyauté, la probité, la dignité et la délicatesse – toutes notions qui seront enseignées au cours de déontologie. Parce que le service que nous donnons à nos clients doit être de qualité : c'est le devoir de diligence. Parce que la

profession est aussi faite d'humanité, puisque le client que nous recevons est généralement en situation de crise.

L'anxiété que les nouveaux stagiaires ressentent en abordant la profession, qu'ils sachent que nous l'avons tous ressentie : anxiété devant la complexité de la défense, anxiété face à l'ampleur du droit – qu'on a le sentiment de si mal maîtriser à la sortie de cinq longues années d'études – anxiété encore face à l'art difficile de la rédaction de conclusions synthétiques et claires, donc convaincantes, et celui tout aussi difficile de la plaidoirie, bien préparée, qui doit emporter l'adhésion du tribunal, pour enfin de ne pas avoir en toute circonstance le bon réflexe.

Pour cela, ces nouveaux confrères ne seront pas seuls.

Leurs patrons les entoureront, les guideront, les formeront.

L'Ordre aussi les soutiendra, par les cours de formation professionnelle qu'il dispensera, par les chefs de colonne qui seront à leur disposition dans toutes les difficultés qu'ils rencontreront, notamment dans le cadre de la défense des plus démunis, par le bâtonnier, dont la porte leur sera ouverte, pour répondre à leurs doutes et à leurs questions et qui les recevra tous, par petits groupes, dans les semaines à venir, pour écouter leurs préoccupations, leurs suggestions, leurs critiques.

Le Carrefour des stagiaires constituera évidemment une autre porte que les nouveaux confrères pourront ouvrir. Je les renvoie à cette fin au billet du nouveau délégué des stagiaires, Maître Valérie Pobe, qui est publié dans ces colonnes.

La Conférence enfin sera là, pour contribuer à la formation des stagiaires et les aider à se familiariser avec le monde judiciaire et à faire la connaissance des confrères, que ce soit par des activités sérieuses ou divertis-

santes. Je ne saurais assez insister sur l'utilité pour les jeunes avocats de participer à celles-ci, de manière à s'intégrer plus facilement et plus rapidement à notre corps. Il est, en effet, tellement plus agréable de traiter un dossier avec un adversaire que l'on a déjà rencontré. Ceci est donc particulièrement vrai pour ceux qui sont appelés à travailler dans un cabinet auprès duquel la fréquentation du palais est moins régulière.

Aux autres confrères, je redis le message que j'ai fait passer en juin : travaillons ensemble pour que les immenses défis qui se présentent à nous dès à présent puissent être relevés dans les meilleurs délais et pour mener les débats d'idées importants qui s'imposent. Le résultat de cette réflexion collective n'en sera que plus riche.

Réagissez à ce que vous lirez dans Forum, la newsletter de l'Ordre qui paraîtra tous les quinze jours dès ce 1er septembre. Venez aux réunions d'information que j'organiserai tous les mois et auxquelles tout le barreau est convié. J'y répondrai à vos interrogations. Je recueillerai vos suggestions. Ces réunions ne rempliront pleinement leur objectif que si vous venez nombreux. Si cependant, vous préférez vous exprimer par une autre voie, n'hésitez pas à m'écrire ou, mieux encore, à venir me voir.

Pour conclure, je dis au président de la Conférence, dont j'apprécie l'enthousiasme et la rigueur, que mon appui – et celui du conseil de l'Ordre – ne lui sera pas compté. Je sais l'importance pour le barreau de chacune des missions dont la Conférence assume la responsabilité, particulièrement en matière de formation. Je sais combien ces missions sont lourdes. Je lui suis reconnaissant, ainsi qu'à toute sa commission, d'en avoir accepté la charge.

Veuillez croire, mes chers confrères, à l'assurance de mes sentiments dévoués. ■

BOURSE DE COLLABORATION DE L'ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS

La vie de l'avocat est telle qu'il rencontre des périodes de surcharge de travail et d'autres pendant lesquelles il serait disposé à collaborer ponctuellement avec un confrère.

En général, les collaborations de ce type se font au gré des rencontres et des connaissances mais il semble avéré que, par manque de communication et de temps, certains accumulent un retard préjudiciable tandis que d'autres apprécieraient de travailler plus. C'est la raison pour laquelle la bourse de collaboration a été créée puisqu'elle a pour

objectif de mettre en contact ceux qui souhaiteraient se décharger, même momentanément, et ceux qui sont plus disponibles.

La bourse de collaboration a déjà fait l'objet de différentes présentations dans la Lettre du Barreau.

Elle constitue un nouveau service offert par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

Son "slogan" de présentation résume sa philosophie: "un jour, un mois, un an...".

La mise en contact des avocats intéressés se

fait par le biais d'une banque de données informatisée, dont la gestion est confiée à Me Philippe Humblot et à Me Yves Oschinsky au secrétariat de l'Ordre (tél.: 02.508.66.58) et ce, en fonction des activités préférentielles, de l'ancienneté au barreau, des langues pratiquées et des structures de cabinet.

Voilà un nouvel outil à notre disposition à tous pour remédier aux problèmes de retards et d'absence de maîtrise suffisante d'une matière du droit. L'utilisation de celui-ci sera dès lors profitable à tous!

FONDS DE PENSION

- capital extra-légal à l'âge de 65 ans
- au choix – réversible à 60 % sur la tête du conjoint survivant, du cohabitant survivant ou des enfants à charge de l'affilié – ou non-réversible
- en cas de décès, paiement immédiat d'un capital de survie
- participations bénéficiaires
- cotisation annuelle à fixer librement entre 247,88 EUR (10.000 BEF) et 2.107,08 EUR (85.000 BEF)

FONDS DE SOLIDARITÉ

- une allocation inconditionnelle de 3.000,00 EUR par an (121.020 BEF), à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales légales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.
Dès le début d'études supérieures ce montant est porté à 4.500,00 EUR par an (181.530 BEF)
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, une allocation unique inconditionnelle de 3.000,00 EUR (121.020 BEF) pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 7.500,00 EUR par an (302.549 BEF) après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 65 ans de maximum 7.500,00 EUR par an (302.549 BEF) pour un isolé et de 9.000,00 EUR/an (363.059 BEF) pour un ménage, après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficultés.



**CAISSE DE PREVOYANCE
DES AVOCATS
ET DES HUISSIERS DE JUSTICE**

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02 534 42 42
Fax 02 534 43 43

LE BILLET DU VICE-PRÉSIDENT

Emmanuel Cornu

Photo: Jean Droguez de Hault



Les tâches qui reviennent au vice-président de la Conférence du Jeune Barreau sont simples: il ne doit rien faire, sinon préparer sa future année de présidence.

Toutefois, lorsque comme cette année, la Conférence est dépourvue de directeur, la charge de vice-président s'en trouve alourdie: il lui revient alors d'assurer les fonctions dévolues au directeur, à savoir la présidence du jury des exercices de plaidoirie et la coordination des services de placement et de remplacement organisés par la Conférence du Jeune Barreau.

En ma qualité de vice-président de la Conférence et en l'absence de directeur, il me revient de vous exposer quelques-unes des activités qui intéressent spécialement les stagiaires et qui, cette année, seront organisées sous ma direction. Je vous présenterai également les différents prix attribués par la Conférence, auxquels les stagiaires sont chaque année invités à participer.

Le service de placement – les demandes de stages

Comme son nom l'indique, la Conférence du Jeune Barreau est avant tout au service des avocats stagiaires. C'est d'ailleurs au sein du bureau de consultation gratuite que la Conférence est née en 1841.¹ C'est dès lors très naturellement que la Conférence s'est toujours occupée de l'accueil des stagiaires.

Animée par ce souci, voici plusieurs années que la Conférence centralise les offres et les demandes de stages. Celui ou celle qui est à la recherche d'un maître de stage et qui souhaite bénéficier du service de placement adresse son curriculum vitae en quinze exemplaires au vice-président de la Conférence. Les principales données reprises dans ce curriculum vitae sont alors inscrites dans un tableau synoptique anonyme que le vice-président tient à la disposition de tout avocat qui est à la recherche d'un nouveau stagiaire ou d'un collaborateur. L'avocat ayant consulté ce tableau indiquera alors au vice-président la ou les candidatures qui paraissent correspondre à sa demande et le vice-président lui communiquera en réponse un exemplaire du ou des curriculum vitae des candidatures retenues. Le patron de stage découvrira alors l'identité du candidat et pourra prendre directement contact avec lui. Ce système se veut à la fois simple et efficace, et il garantit en outre une certaine confidentialité en faveur des jeunes juristes ou des stagiaires qui veulent y avoir recours.

Ce service de placement ne remplace certes pas les démarches directes et actives du candidat stagiaire, lesquelles restent primordiales, mais il crée une occasion supplémentaire de rencontres.

Grâce à ce service, de nombreux stagiaires ont pu trouver un patron.

Le service de remplacement

Tous les stagiaires de deuxième ou de troisième année peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire sur le tableau du "service de remplacement", lequel est diffusé au niveau national. C'est à la Conférence du Jeune Barreau qu'il revient de dresser chaque année la liste des stagiaires du barreau de Bruxelles qui sont prêts à assumer un remplacement dans notre arrondissement judiciaire. Grâce à cette liste, qui est publiée par la Conférence des barreaux francophones et germanophones, tout avocat en Belgique est à même de confier à un avocat repris sur celle-ci la réalisation d'une tâche élémentaire, telle la demande d'une remise, d'un renvoi au rôle, d'un jugement par défaut ou d'un jugement d'accord, le dépôt d'un dossier ou tout autre acte simple de procédure pour lequel l'intervention d'un avocat est souhaitée.

A cet égard, on rappellera que le règlement

général de l'Ordre national recommande de fixer les honoraires pour les prestations simples à 1.800 BEF, auxquels s'ajoutent le cas échéant les frais.

C'est dans le courant du premier trimestre de l'année civile prochaine que la nouvelle liste sera élaborée. Le vice-président s'adressera ainsi fin 2000 aux stagiaires concernés par l'envoi d'un courrier et les invitera à se manifester en remplissant un formulaire. Entre-temps, il est inutile de lui écrire à ce propos.

Les exercices de plaidoirie

L'exercice de plaidoirie constitue l'une des cinq obligations du stage. Il doit donc être accompli par les stagiaires avec une rigueur particulière.

L'exercice de plaidoirie offre aux stagiaires l'occasion d'affronter une double réalité: conclure et plaider. Il s'agit là d'activités qui sont de l'essence de notre profession, même si aujourd'hui elles ne sont plus partagées de tous. Tout avocat doit cependant être à même de les exercer un jour.

Chacun des stagiaires de première année sera personnellement avisé par le vice-président de la Conférence, lequel préside le jury ordinaire des exercices de plaidoirie, de la date à laquelle il lui reviendra de présenter son exercice et des délais dans lesquels il devra communiquer ses conclusions.

Cet exercice, souvent ressenti comme une charge et qui en est certainement une dans la mesure où il fait partie des obligations du stage, permet aux jeunes avocats de se soumettre à une critique qui se veut avant tout constructive. L'expérience apprend en effet qu'il s'agit pour nombre de stagiaires de la première, voire parfois de la seule occasion qui leur est donnée pendant de nombreux mois sinon des années de se livrer à une plaidoirie. Le jury tient évidemment compte de cette inaccoutumance, mais, selon l'expression, sans complaisance.

Les deux stagiaires qui auront présenté avec le plus de mérite leur exercice de plaidoirie seront honorés du prix Georges Boels. Outre la remise d'une médaille lors de la séance solennelle de rentrée, ces deux stagiaires pourront participer à un prix d'éloquence organisé par la Conférence du stage du barreau de Paris. Ils rejoindront également un palmarès glorieux.

¹ P. Lambert, *Règles et usages de la profession d'avocat du Barreau de Bruxelles*, Bruylant, Série 6L, 1994, p. 243; Les Pandectes, V^e Conférence du Jeune Barreau, 1897, n° 1.

LE BILLET DU VICE-PRÉSIDENT

Suite de la page 7

Les prix

La Conférence du Jeune Barreau organise chaque année plusieurs prix, dont les lauréats sont mis à l'honneur lors de la séance solennelle de rentrée.

A. Les prix Boels

Comme je vous l'ai indiqué, les prix Boels récompensent les deux meilleurs exercices de plaidoirie des stagiaires de première année. Ces prix sont attribués par les membres du jury des exercices de plaidoirie. L'an dernier, Me Sabrina Scarna et Me Etienne Viarour ont remporté les prix Boels.

B. Le prix des anciens présidents

Créé en 1936 à l'initiative de Me Paul Struye, le "prix des anciens présidents" récompense le stagiaire de première ou deuxième année de stage qui aura fourni la meilleure consultation écrite, en la forme et au fond, sur l'énoncé établi par le président de la Conférence et publié dans le présent numéro. Le jury attribuant ce prix est composé des anciens présidents de la Conférence, ainsi que des membres actuels du directoire et de la commission du Jeune Barreau.

L'an dernier, ce prix a été décerné à Me Dima Karadsheh.

C. Les prix Le Jeune et Janson

Créés en 1925 à l'initiative de Me Lucien Fuss, ces deux prix de plaidoirie permettent à leurs lauréats stagiaires de deuxième ou troisième année, de s'inscrire dans une longue tradition. Quelle fierté en effet que celle chaque année éprouvée par les lauréats des prix Le Jeune et Janson lorsqu'ils considèrent la liste de leurs illustres prédécesseurs. Comme l'a écrit le bâtonnier Magnée (Prix Janson 1962)², bien des lauréats de ces prix ont fait l'histoire du barreau. Ainsi en fut-il du premier prix Le Jeune, le bâtonnier Jean Thévenet ou du premier prix Janson, Me Alex Salkin, comme de beaucoup de ceux qui les suivirent et dont vous retrouverez les noms dans l'ouvrage de Pierre Lambert³.

Les prix Le Jeune et Janson sont chaque année organisés au mois de mai. Le choix des sujets des plaidoiries est libre.

L'année judiciaire dernière, Me Jean-Michel Dégée a été couronné du prix Le Jeune. Le prix Janson n'a pas été attribué.

Accueil des stagiaires

Je signalerai enfin qu'une journée et une soirée sont consacrées spécifiquement à l'accueil des stagiaires. Au cours de la matinée,

les membres de la commission vous feront visiter le Palais, ses juridictions, ses greffes et certains de ses recoins. Pendant l'après-midi, une présentation de la Conférence et de ses activités sera donnée. Diverses informations concernant les principales obligations des avocats stagiaires seront fournies, un exercice de plaidoirie sera présenté et les stagiaires auront l'occasion de rencontrer le bâtonnier et les membres du conseil de l'Ordre.

Lors de cette après-midi, l'A.S.B.L. Vidéo et Formation du barreau de Bruxelles présentera également les séminaires de communication et de négociation qu'elle organise sous l'égide de l'Ordre et qui, chaque année, remportent un succès considérable.

Enfin, la journée se terminera par un dîner qui réunira les stagiaires comme les amis de la Conférence.

Cet accueil des stagiaires aura lieu le mardi 10 octobre prochain.

En conclusion, j'espère que ces diverses activités ainsi que l'ensemble des autres activités organisées par la Conférence et qui s'adressent également à tous les stagiaires, permettront à ceux-ci de trouver un accueil chaleureux au sein de notre Barreau. Puisse chacun trouver son épanouissement dans l'esprit d'indépendance et de liberté qui caractérise le barreau de Bruxelles.⁴

² X. Magnée, La Conférence, 1999-2000, n° 5, p. 7.

³ P. Lambert, op. cit., pp. 265 et 266.

⁴ Sur les indépendances de l'avocat, les stagiaires liront avec intérêt : Antoine Braun, Les indépendances de l'avocat in "Les droits de l'homme au seuil du troisième millénaire", Mélanges en hommage à Pierre Lambert, Bruylant, 2000, p. 81 et suiv.

12ÈME CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME CAEN - 28 JANVIER 2001

Chaque année depuis 1990, le Mémorial de Caen, le Barreau et la Ville de Caen organisent un concours international de plaidoiries.

Des avocats venus du monde entier représentant plus de 50 nationalités se retrouvent au Mémorial pour dénoncer un cas réel de violation des droits de l'homme.

Le concours est doté de nombreux prix, de 5 à 50.000 FRF.

Conditions d'inscription:

- être inscrit dans un barreau
- rédiger une plaidoirie n'excédant pas une dizaine de pages, ainsi qu'un résumé de celle-ci d'une page. Le texte ne pourra pas être modifié de manière substantielle, car il est destiné à être édité le jour même du concours.

Déroulement des épreuves:

- adresser le texte de la plaidoirie et le résumé (de préférence en français, anglais ou espagnol), la preuve de l'inscription à un

barreau, la preuve de la date de prestation de serment et le bulletin d'inscription pour le dimanche 12 novembre 2000 à minuit

- le jury sélectionnera dix candidats le jeudi 14 décembre 2000.
- les dix candidats retenus seront invités à plaider (maximum 20 minutes) le dimanche 28 janvier 2001 au Mémorial de Caen devant deux jurys: un jury officiel et un jury public. La remise des prix aura lieu en fin d'après-midi.

Renseignements:

Axel de Maupeou, Rosanne Piret ou Delphine Hameau -
Concours international de plaidoiries -
B.P. 6261 - 14066 Caen Cedex 4 (France) -
Tél.: 00-33-2.31.06.06.56 - Fax: 00-33-2.31.06.06.70 -
memomedia@unicaen.fr
ou auprès de Me Claire Bruyneel
(tél.: 02.675.30.30 - fax: 02.675.30.31)

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU 2000-2001

Photos : Jean Daeghe de Haulle

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres de la commission, leurs coordonnées, et les fonctions exercées par chacun d'entre eux.

Le secrétariat de la Conférence est situé dans le couloir à droite de la Cour militaire. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures.

Directoire



Président
Xavier Grognard
Avenue de Tervueren, 51/4 - 1040 Bruxelles
tél.: 02.736.21.24 - fax: 02.735.91.36



Vice-président
Emmanuel Cornu
Avenue Louise, 149/20 - 1050 Bruxelles
tél.: 02.543.70.80 - fax: 02.543.70.90
- Président des exercices de plaidoirie
- Service de placement
- Service de remplacement

Commission



Ancien président
Pierre Winand
Avenue Louise, 203/1 - 1050 Bruxelles
tél.: 02.640.59.26 - fax: 02.640.10.34



Orateur de rentrée
Daniel De Meur
Boulevard Louis Schmidt, 56 - 1040 Bruxelles
tél.: 02.733.16.00 - fax: 02.733.16.11



Claire Bruyneel
Chaussée de La Hulpe, 187
1170 Bruxelles
tél.: 02.675.30.30
fax: 02.675.30.31
- Secrétaire
- Rédacteur en chef de "La Conférence"
- Mini-recyclages



Thierry Bontinck
Rue Defacqz, 78/80
1060 Bruxelles
tél.: 02.534.20.20
fax: 02.534.30.18
- Trésorier
- Palais littéraires et artistiques
- Protocole
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Sophie Wintgens
Chaussée de La Hulpe, 177/12
1170 Bruxelles
tél.: 02.660.69.00
fax: 02.660.40.39
- Officier de bouche
- Colloques
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Miguel Troncoso Ferrer
Avenue du Bourget, 40
1130 Bruxelles
tél.: 02.708.46.46
fax: 02.708.46.45
- Délégué revues
- Internet et informatique
- Voyage
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Lucien Kalenga
Avenue de la Toison d'Or, 68/9
1060 Bruxelles
tél.: 02.537.35.50
fax: 02.537.59.45
- Secrétaire-adjoint
- Secrétaire de rédaction de "La Conférence"



Jean-Matthieu Jonet
Boulevard de l'Empereur, 3
1060 Bruxelles
tél.: 02.551.15.27
fax: 02.551.15.43
- Trésorier-adjoint
- Cercles Marin
- Colloques (adjoint)



Carole De Ruyt
Avenue Emile De Mot, 19
1000 Bruxelles
tél.: 02.648.75.30
fax: 02.648.78.41
- Officier de bouche-adjoint
- Rencontres interprofessionnelles
- Pétisecole (adjoint)



Benoît Lemal
Avenue Albert, 228
1190 Bruxelles
tél.: 02.349.08.85
fax: 02.349.08.81
- Activités sportives et récréatives
- Conférence Berryer
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Patrick Ronsse
Avenue de la Toison d'Or, 77/12
1060 Bruxelles
tél.: 02.539.15.40
fax: 02.534.33.45
- Relations avec les stagiaires
- Internet et informatique (adjoint)
- Mini-recyclages (adjoint)
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Mme Régine Waterman
Palais de Justice
Place Poelaert
1000 Bruxelles
tél.: 02.508.66.43
fax: 02.519.85.61
- Secrétaire administrative



Logiciel pour avocats de la nouvelle ère !

Programme pour avocats complètement intégré
sous Windows 95/98/NT.

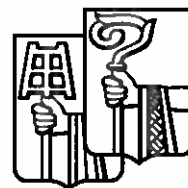
Aussi bien pour des cabinets individuels
que pour de grandes associations et sociétés.

Compatible avec toutes les versions
de Microsoft Word et WordPerfect.

Conçu pour l'avenir : intégration avec E-mail,
support par Internet, prévu pour l'Euro...

Déjà plus de 2.000 utilisateurs !

distribué par SERVISOFT s.p.r.l.
rue de la Semence 29 bte 8 - 1080 BRUXELLES
Tel. 075 27 63 12 - Fax 02 415 81 77
E-mail : servisoft@servisoft.be
<http://www.servisoft.be>



Hoegaarden®

Witbier ~ Bière blanche

COOREMANS

COOREMANS PROPOSE UNE LARGE PALETTE DE PRODUITS
DANS LE DOMAINE DE LA FINANCE ET DE LA FISCALITÉ.

Vous souhaitez renforcer ou étendre vos connaissances, nous avons la formation qu'il vous faut.

- Licence spéciale en revisorat et expertise comptable
- Licence spéciale en fiscalité
- DESS en fiscalité
- Cycle de conférences en fiscalité

Cours organisés à horaire décalé

Tous nos programmes peuvent être suivis à la carte:
programme complet, par module, par cours.

Pour en savoir plus, demandez vite notre brochure ou contactez-nous directement.



Institut COOREMANS, place Anneessens 11 à 1000 BRUXELLES
Tél. 02 551 02 10 - Fax. 02 551 02 16 - E-mail: renaud.loridan@swing.be
Ville de Bruxelles
Haute École Francisco Ferrer

LE BILLET DU DÉLÉGUÉ DES STAGIAIRES

Valérie Fobe

La tradition veut que la Conférence du Jeune Barreau (C.J.B.) prête sa plume au délégué entrant. Je ne puis que l'en remercier chaleureusement.

Ces colonnes sont mon premier contact avec vous, les stagiaires, les uns plus fraîchement assermentés que les autres. Sachez que vous êtes représentés officiellement par un de vos semblables et que, s'il existe, c'est bien pour que vous puissiez faire appel à lui pour toute question qui intéresse notre profession. En tout cas, je m'y engage.

C'est une lourde tâche que d'être délégué, surtout lorsqu'il s'agit de succéder à Laurent Verbraken. Qu'il soit remercié pour ses initiatives, son enthousiasme et sa fermeté.

Nous sommes près de 700 stagiaires (en 1990, ils étaient au nombre de 480!) pour plus de 2000 avocats inscrits au tableau. Cette grande proportion de stagiaires amplifie le rôle du délégué et a justifié, il y a 7 ans, la création du Carrefour des colonnes rebaptisé l'an dernier Carrefour des stagiaires.

Le délégué des stagiaires est en principe élu lors des élections annuelles du mois de juin. Trop souvent cependant, une telle election n'a pas lieu, faute de candidats. Ici s'inscrit mon premier objectif, mieux faire connaître le rôle du délégué et vous donner l'envie de vous présenter à votre tour.

Le délégué représente officiellement les stagiaires au sein de la commission du stage, composée du dauphin de l'Ordre, du président et du président adjoint du Bureau d'aide juridique (B.A.J.), du directeur des cours de formation professionnelle (C.A.P.A.), du vice-président de la C.J.B. et d'un chef de colonne désigné par le bâtonnier. La commission du stage se réunit à concurrence d'une fois par mois et a pour mission, outre l'examen des cas individuels des stagiaires, telles que la vérification et l'évaluation de l'accomplissement des obligations du stage, d'élaborer toute proposition de réforme du règlement de stage afin d'améliorer le statut des stagiaires. Celle-ci est ensuite soumise au conseil de l'Ordre.

Ensuite et surtout, la commission du stage a par essence l'accueil des stagiaires comme objectif. Elle instruit les différends nés des relations entre les stagiaires et leur patron de stage. Elle vérifie la conformité des contrats de stage au modèle arrêté par le conseil de l'Ordre. Elle est à l'écoute des stagiaires, et ce plus particulièrement par le biais du délégué. En tant que délégué, je suis censée lui faire part de VOTRE AVIS. Ainsi, je vous invite à me faire part de vos questions, de vos préoccupations, de vos attentes.

Le délégué est en outre traditionnellement invité à participer à différentes commissions du conseil de l'Ordre. Sachez que vous aussi, vous êtes conviés à vous manifester auprès du bâtonnier si la réflexion sur l'avenir du barreau est une de vos préoccupations, en tant que stagiaire, avocat ou tout simplement citoyen.

Enfin, le délégué des stagiaires préside le Carrefour des stagiaires. Cette structure jusqu'à présent informelle (les statuts de l'asbl "Carrefour des stagiaires" doivent être déposés en ce début d'année judiciaire permettant ainsi d'asseoir la légitimité du Carrefour) est l'assemblée représentative des stagiaires et se compose en principe d'un délégué par colonne. Cet objectif n'a probablement jamais été satisfait. Je souhaite que les élections s'organisent au sein de chaque colonne lors de la 1ère réunion en ce début d'année judiciaire et je compte sur la bonne volonté et l'engagement de chaque chef de colonne pour les organiser au sein de sa colonne. La légitimité du Carrefour en dépend. Je vous invite dès lors à vous y présenter. Si vous voulez que la condition du stagiaire soit améliorée, il importe que le Carrefour soit l'écho de l'ensemble des stagiaires.

Le Carrefour des stagiaires se réunit une fois par mois dans la salle du conseil de l'Ordre. Il est composé actuellement de 8 commissions de travail qui se penchent tantôt sur la mise en place du B.A.J., tantôt sur l'amélioration du fonctionnement des colonnes spécialisées ou encore sur le Fonds d'aide aux stagiaires. Enfin, le Carrefour a pour grand événement annuel l'organisation de la Nuit des stagiaires qui a lieu au mois de juin et qui rivalise de succès chaque année. Si chaque mandat de délégué se réalise sous l'égide d'une meilleure communication entre le délégué, le Carrefour et les stagiaires, le Carrefour peut se féliciter cette année d'avoir donné naissance au périodique "Pas Perdu". Je fais appel aux esprits et aux plumes afin d'en améliorer la forme et le contenu.

Permettez-moi à présent d'épingler les sujets qui retiendront en priorité notre attention:

- l'entérinement des statuts de l'asbl Carrefour des stagiaires
- la mise en place pratique du Fonds d'aide aux stagiaires et l'accès à la profession
- la revalorisation des cours C.A.P.A.
- la réflexion sur la formation permanente
- le droit de vote de tous les stagiaires (privilège réservé jusqu'à présent aux stagiaires de 3ème année) aux élections des membres du conseil de l'Ordre, voire le droit d'éligibilité des stagiaires au sein du conseil de l'Ordre.



Photo: Jean Droguez de Haut

Vous aurez compris que le délégué n'est pas un organe syndical comme certains aiment le dire. Il est tout simplement là pour vous écouter et tient un rôle à part entière, notamment via le Carrefour qui ne dépend ni des autorités de l'Ordre ni de la C.J.B. Le délégué et le Carrefour existent pour vous mais surtout par vous. Leur succès dépend de vous!

Valérie Fobe
Rue des Minimes, 41
1000 Bruxelles
Tél.: 02.345.18.15
vfobe@hotmail.com

Bernard CORNELIS

DÉTECTIVE PRIVÉ

Depuis 1977, de père en fils,
la tradition familiale.

Le summum du rapport
satisfaction / coût

Autant le savoir !

Rendez-vous :

Par téléphone : 02 410 73 69
Par fax : 02 673 73 25

Rue Alfred Dubois, 40/3
1080 Bruxelles

numérisation manuscrite 1421004

PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Vous êtes membre de la Conférence du Jeune Barreau et avez été inscrit à la liste des stagiaires après le 19 octobre 1998 ?

Vous êtes alors dans les conditions pour participer cette année au prix des anciens présidents de la Conférence.

Ce prix, décerné par un jury composé des anciens présidents et du directoire de la Conférence, récompense l'avocat de première ou de deuxième année de stage, qui aura rédigé, sur un sujet imposé, la meilleure consultation écrite, en la forme et au fond. L'auteur de la consultation primée recevra, le 12 janvier 2001, lors de la séance solennelle de rentrée du Jeune Barreau, un chèque de 25.000 francs ainsi qu'une médaille du prix des anciens présidents, gravée à son nom.

Votre consultation, établie de manière ano-

nyme, doit être déposée, en deux exemplaires dactylographiés, au secrétariat de la Conférence, le mercredi 18 octobre 2000 à midi, au plus tard.

Vous agrafez à un de ces exemplaires une enveloppe scellée, où vous aurez glissé un billet qui précise votre identité et le numéro de téléphone auquel vous pourrez être appelé le soir du 26 octobre : la tradition veut en effet que le lauréat soit invité à rejoindre, même très tard, le jury après la délibération...

L'anonymat des candidats dont la consultation n'aura pas été retenue, sera préservé par la destruction des enveloppes contenant leur identité.

Relevez le défi et tentez d'inscrire votre nom au brillant palmarès de ce prix réputé !

Voici l'énoncé de la question :

Le 2 décembre 1998, Jean-Marie Putigny a cédé pour la somme de 20.000.000 de francs le fonds de commerce de son restaurant, *L'Auberge du Caillou*, à la s.a. Bellérophon constituée à cette occasion par son maître d'hôtel et son chef de cuisine, Richard Perponcher et Robert Vandeleur, souscripteur chacun de 625 parts sociales de 1.000 francs.

Cette acquisition a été financée par un crédit bancaire à concurrence de 15.000.000 de francs et, pour le solde de 5.000.000 de francs, par un prêt consenti par Monsieur Putigny lui-même à la s.a. Bellérophon.

Le remboursement de ce prêt devait être garanti par un engagement de caution solidaire et indivisible de Messieurs Perponcher et Vandeleur.

Les parties établirent le document suivant :

Ligny, le 2 décembre 1998,

La s.a. BELLÉROPHON reconnaît devoir à Monsieur Jean-Marie PUTIGNY la somme de cinq millions (5.000.000) de francs qu'elle a reçue en prêt ce jour par un chèque n°23 4561 tiré sur la s.a. BANCA DE MONTEBELLO et qu'elle remboursera à première demande à partir du 2 décembre 2000 et au plus tard le 2 décembre 2003, moyennant un intérêt de 9 % l'an.

Par la présente, nous soussignés, Richard PERPONCHER et Robert VANDELEUR, déclarons nous porter ce 2 décembre 1998, cautions solidaires et indivisibles du remboursement de la somme de cinq millions de francs susvisée ainsi que du paiement des intérêts convenus.



R. PERPONCHER,
administrateur-délégué



R. VANDELEUR,
administrateur-délégué

Bon pour cinq millions
de francs belges

Bon pour cinq
millions de
francs belges.

Malheureusement, peu après la cession, la clientèle déserta le restaurant qui perdit en outre son étoile au guide Michelin, et les associés, partisans d'options de gestion radicalement divergentes, se révélèrent incapables de redresser la situation.

Le 5 mai 2000, la s.a. Belléophon est déclarée en faillite.

Monsieur Putigny dépose, le 12 mai 2000, une déclaration de créance chirographaire pour un montant de 5.641.096 francs, soit le capital prêté et les intérêts échus au jour de la faillite.

Le même jour, il adresse une lettre recommandée de mise en demeure aux cautions, les invitant à payer cette somme de 5.641.096 francs.

Richard Perponcher ne réserve aucune suite à cette mise en demeure. Monsieur Putigny consulte alors un avocat qui obtient l'autorisation de saisir conservatoirement les trois terrains que possède Monsieur Perponcher à Marchin, à concurrence de 5.641.096 francs outre une somme de 500.000 francs pour couvrir tous intérêts échus ou à échoir

ainsi que les frais.

La saisie est pratiquée le 16 juin 2000.

De son côté, Robert Vandeleur convaincra, quelques jours plus tard, Monsieur Putigny d'accepter pour solde de compte à son égard, la somme de 950.000 francs qui représentait l'intégralité de ses économies.

Le 23 juin, Monsieur Putigny reçoit une lettre recommandée de Monsieur Perponcher, libellée en ces termes :

"Monsieur,

C'est avec stupeur que j'ai reçu, vendredi dernier, l'exploit de saisie de mes trois terrains et que j'ai pris connaissance de vos prétentions à mon encontre.

Vous ne pouvez ignorer que je n'ai jamais pris d'engagements personnels vis-à-vis de vous et, en toute hypothèse, je n'aperçois pas sur quelle base vous exigez de moi près de 6.150.000 de francs, alors que, sauf erreur de ma part, le document du 2 décembre 1998 ne porte que sur 5.000.000 de francs, que vous avez déjà récupéré des fonds importants de mon ancien

associé et que, sans doute, vous en toucherez d'autres de la curatelle.

Je vous somme dès lors de donner immédiatement mainlevée de la saisie. Faute pour vous de le faire volontairement, je poursuivrai judiciairement cette mainlevée ainsi que votre condamnation à 500.000 francs de dommages et intérêts.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées."

Vous êtes consulté à la veille des vacances judiciaires par Monsieur Putigny dont le conseil vient d'être nommé magistrat.

Il vous demande s'il doit effectivement donner mainlevée et s'il peut raisonnablement nourrir l'espoir d'obtenir de Monsieur Perponcher le remboursement en principal et intérêts des sommes prêtées en 1998.

Il vous précise par ailleurs avoir été avisé par le curateur que, selon toute vraisemblance, le produit de la réalisation des actifs de la société faillie ne permettra que le désintéressement partiel de la banque titulaire d'un privilège sur le fonds de commerce. ■

Eau pure et naturelle en permanence à portée de main



Installez une Fontaine d'eau de GLOBE, économique, écologique et facile d'emploi. Les maxi-bouteilles de 22,7 L avec l'eau pure du "Château de Genval" sont remplacées en un tour de main.

The GLOBE Company se charge de tout le reste : installation, livraisons, enlèvement des bouteilles vides, entretien et réparations éventuelles.

Vous avez soif d'en savoir plus ?
Vous souhaitez disposer
GRATUITEMENT
d'une Fontaine GLOBE
pendant 15 jours à l'essai ?

Téléphonez tout de suite
au 02/655.69.22-24
ou envoyez-nous un fax au 02/655.69.23



Rue du Cerf, 191 • 1332 Genval



Jur@

www.jura.be



Une banque de données législative, jurisprudentielle et doctrinale, consultable via internet

Jur@ est la plus grande banque de données juridique "on line" en Belgique. Actes internationaux, supranationaux, fédéraux ou régionaux sont réunis dans cette collection exhaustive. Cette bibliothèque virtuelle comprend plus de 15.000 textes de loi (textes intégraux) et rassemble, en outre, plus de 200.000 références de doctrine et de jurisprudence. **Jur@** permet une consultation en français et en néerlandais.

Jur@ est actualisé de façon quotidienne par une équipe de spécialistes. Depuis 1997, tous les actes de portée générale sont introduits dès parution.

*Durant un mois, vous pouvez consulter **Jur@** gratuitement.*

Il vous suffit d'aller sur le site www.jura.be et de vous y enregistrer en tant qu'hôte.



éditions **kluwer**

Pour tous renseignements, notre numéro d'appel gratuit : 0800 / 168.68

LE SPÉCIALISTE DU REGISTRE POUR PROFESSIONS LIBÉRALES



**TOUTE LA PAPETERIE ET
FOURNITURE DE BUREAU**

Livraison à domicile
Catalogue sur demande



Papeterie - Papierhandel

**4 ch. de Charleroi - 1060 Bruxelles
(place Stéphanie)**

Tél.: (02) 544 19 53 - Fax : (02) 544 19 64



Achat & vente de livres de droit d'occasion,
neufs ou rares, et de revues juridiques.

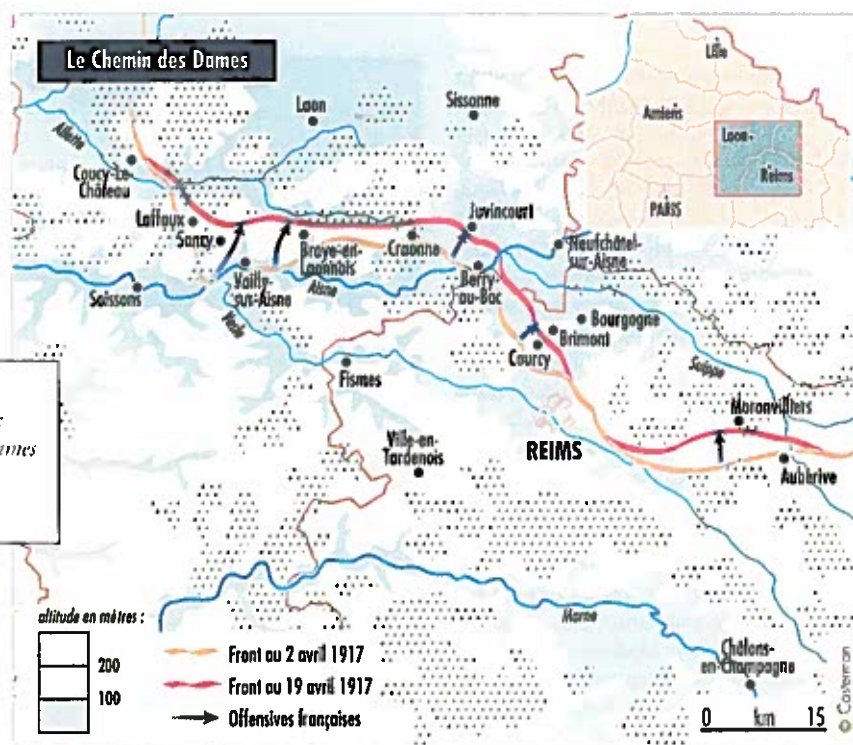
Rue Élise, 45 • 1050 Bruxelles

Tél. : 02/648 11 48 • Fax 02/647 05 05

www.juridica.be • e-mail : juridica@typnet.be

LE CHEMIN DES DAMES

Nicolas Estienne



*Créniaux de la mémoire ici nous accoudâmes
Nos désirs de vingt ans au ciel en porte à faux
Ce n'était pas l'amour mais le Chemin des Dames
Voyageur souviens-toi du Moulin de Laffaux
(Louis Aragon)*

Le Moulin de Laffaux, le fort de La Malmaison, l'Abbaye de Vaucclair, la ferme de Hurtebise, le plateau de Californie, Craonne,... Ces lieux jalonnent le Chemin des Dames. Ces lieux sont les étapes d'un chemin de croix. Cent mille croix et peut-être plus. Situé au sud de Laon (département de

l'Aisne), sur un plateau qui s'étire sur une vingtaine de kilomètres, le Chemin des Dames est une ligne de crête qui domine d'une centaine de mètres les vallées de l'Ailette au nord et de l'Aisne au sud. Des versants festonnés et abrupts de la falaise de craie dure, on aperçoit à l'est les tours de Reims et à l'ouest les flèches de Soissons. Ce rempart naturel est truffé d'anfractuosi-

tés et de galeries souterraines¹, creusées et façonnées par les flots et par la main de l'homme. Lorsqu'on édifie les cathédrales, les donjons et les demeures de la région, on y préleva en effet de gros moellons. On y perça également des voies clandestines destinées à relier les manoirs fortifiés. Rien d'étonnant à ce qu'une telle taupinière ait été, au fil des siècles, le théâtre sanglant de plusieurs batailles. Jules César y vainquit les Belges en 57 avant Jésus-Christ et relata cet épisode dans le livre second de son *De bellum gallicum*. Les Mérovingiens s'y disputèrent les bornes de leurs domaines à coups de francisque. Charles VII vint y ressaisir sa couronne derrière Jeanne d'Arc. Au printemps 1814, c'est Napoléon Bonaparte et sa Garde impériale, commandée par Cambonne, qui y débûsquèrent les troupes de Blücher au prix d'un assaut très meurtrier. Mais ce sont surtout les âpres combats qui s'y déroulèrent au cours de la Première Guerre Mondiale qui valurent au Chemin des Dames d'être définitivement consacré comme "une arête vive du massacre". Les mots sont de Louis Aragon. Le poète dit toujours la vérité...

L'histoire commence pourtant bien. Nous sommes vers 1780. Madame Françoise de



*Une stèle individuelle
sur le Chemin des Dames*

¹ Dans le Laonnais et le Soissonnais, on appelle creutes ou boves ces multiples cavités qui ont été utilisées comme carrières. Elles offrent aujourd'hui d'immenses espaces intérieurs parfaitement abrités par leur épais plafond de roche calcaire et où la température avoisine 12 degrés eté comme hiver.

LE CHEMIN DES DAMES

Suite de la page 15

Chalus, épouse du Comte de Narbonne-Lara, est la dame d'atours des filles de Louis XV, Adélaïde et Victoire, tantes de Louis XVI. Elle aime les recevoir dans le château de La Bove qu'elle vient d'acheter à la famille de Caze. Le château occupe une terrasse qui surplombe la vallée de l'Aillette, sur les pentes septentrionales du plateau. Adélaïde et Victoire viennent chaque automne à La Bove avec leur suite de courtisans et de comédiens. Arrivant de Versailles, leurs carrosses prennent à Soissons la route de Laon. Ils la quittent à quatre lieues, après le relais de l'Ange Gardien, pour emprunter le vieux chemin du plateau jusqu'à Hurtebise où il faut tourner à gauche pour gagner La Bove en passant par l'abbaye de Vauchlaix toute proche. Piétiné depuis toujours par les fermiers des alentours, le chemin n'en est pas pour autant devenu carrossable. La prévenance hospitalière de Madame de Narbonne lui inspire donc d'entreprendre des travaux de voirie: elle fait consolider la chaussée pour la rendre plus roulante et plus accueillante pour ses hôtes royales. Le chemin trouve alors en Adélaïde et Victoire ses deux marraines, qui ont acquis dans la région quelque popularité par leurs aumônes. Elles seront désormais les Dames du chemin.

Août 1914. Les troupes du Kaiser Guillaume II déferlent sur la Belgique et forcent le verrou de Charleroi où Belges, Français et Anglais avaient tenté de les arrêter. Les portes de Paris sont ouvertes aux armées des généraux von Kluck et von Bülow. Dans la capitale, c'est la panique: les tramways ne circulent presque plus; les théâtres, les restaurants et les musées ferment; des queues interminables se forment devant les épiceries. Ceux qui restent font des provisions tandis que beaucoup d'autres prennent la voie de l'exode. "Aux Champs-Élysées, plus une voiture, plus une bicyclette. Paris s'est dépeuplé".

Jouant sans doute son ultime va-tout, le général Joffre, commandant en chef des armées françaises du Nord et du Nord-Est, décide de résister sur la Marne. La bataille commence le 6 septembre et se livre sur un front de près de 200 kilomètres, de Creil à Vitry-le-François. Elle se termine le 9 septembre au soir par une victoire française qui



Le général Nivelle

provoque un repli général des Allemands sur l'Aisne. Fort de son succès, Joffre donne alors l'ordre de poursuivre l'ennemi par une phrase qui est entrée dans l'Histoire: "La victoire est maintenant dans les jambes de l'infanterie". Mais dans quel état sont ces jambes? Comment contre-attaquer alors que les hommes sont à bout de souffle, alors que les chevaux sont mutilés et que les obus manquent? L'été 1914 s'achève "sur une victoire à la fois décisive et indécise, laissant face à face deux armées épuisées que l'on croyait incapables de s'affronter encore: c'était une erreur. Elles allaient s'enterrer pour survivre".

Après leur retraite de la Marne, les

Allemands se sont en effet retranchés notamment au Chemin des Dames et les troupes alliées doivent renoncer pour l'heure à les y déloger. Comme ailleurs sur le front occidental, l'"hiver des hommes" ⁴ commence. Il durera jusqu'au printemps 1917. Les soldats reçoivent l'ordre de creuser des tranchées, ces fameux "boyaux" qui feront la singularité de la Grande Guerre. Le front est figé. Une guerre de siège commence, une guerre d'usure qui deviendra rapidement une guerre psychologique. C'est que les tranchées entraînent des combats souvent incessants, une tension permanente, des dangers constants, sans que ces sacrifices n'aboutissent à d'autres résultats qu'une

2 P. Miquel, *La Grande Guerre*, Paris, Fayard, 1983, p. 164.

3 Ibidem, p. 179.

4 Ibidem, p. 183.



Le Chemin des Dames

immobilité désespérante, à des attaques qui grignotent quelques centaines de mètres quand elles ne sont pas arrêtées par les

mitrailleuses et les canons sur la ligne même du départ. "Dans la boue, dans la neige, il faut attendre, tenir. Les arbres n'ont plus de feuilles, elles sont hachées menu par la mitraille. Les prés n'ont plus d'herbe elle ne peut survivre au gaz moutarde et aux cratères imprégnés de vapeurs chimiques. Les buissons exfoliés ne portent plus de fleurs au printemps, les hommes survivent dans un désert artificiel, un ruban de terre devenue croûte ou gangue, sentant la mort et les poisons. Une violette, une aubépine échappés au désastre émeuvent aux larmes ceux qui ont perdu conscience des saisons. (...) Un chien perdu, un cheval qui pleure, une alouette asphyxiée prennent soudain une importance vitale pour les isolés des tranchées, coupés du monde, enterrés vifs dans l'une des plus longues épreuves de l'histoire"⁶.

*Les canons tonnent dans la nuit
On dirait des vagues tempête
Des cœurs où pointe un grand ennui
Ennui qui toujours se répète"*

1917. Le général Robert Nivelle entre en

scène. Bien que peu connu du grand public, son action lors de la bataille de Verdun a été spectaculaire et, au sein de l'état-major, il bénéficie donc du prestige attaché à cette récente victoire. Il reçoit la direction stratégique du front occidental en février. Nivelle veut en finir avec la guerre des tranchées en une fois, par une vaste offensive en éventail qui permettrait de reprendre la guerre de mouvement. Polytechnicien, il croit au bon usage des canons: pour lui, il faut rompre le front "d'un seul coup, par attaque brusquée, en 24 ou 48 heures" avec une artillerie considérable et le bénéfice de la surprise. "Cela fait, le terrain sera libre pour aller où l'on voudra, à la côte belge, sur la Meuse et sur le Rhin. Il y aura alors une splendide moisson de gloire pour les armées britannique et française". L'assurance de Nivelle rassure les politiques. Son plan? Une large offensive conduite par les Anglais et soutenue par les Français sur le front de Cambrai, doublée d'une puissante attaque française sur le front de l'Aisne, impliquant la conquête du Chemin des Dames. Nivelle choisit donc d'opérer la rupture

⁶ Ibidem.

⁶ Cf. Apollinaire, "Simultanités", in *Tendre comme le Souvenir*, Paris, Gallimard, 1952, p. 222.

⁷ Déclaration du général Nivelle faite à la conférence interalliée qui s'est tenue à Londres le 15 janvier 1917 et citée dans *Première Guerre Mondiale: Le Guide - De la Flandre occidentale (Belgique) à l'Alsace*, Casterman, Tournai, 1996, p. 58.

La Caverne du Dragon

La Caverne du Dragon est l'un des lieux les plus emblématiques du Chemin des Dames. Cette ancienne carrière, située à proximité de la Ferme de Hurtebise et de l'abbaye de Vauclair, fut occupée par les troupes allemandes à partir de janvier 1915. Les Allemands entreprirent aussitôt d'importants aménagements des espaces souterrains: casernements, dépôts de munition, salle d'opération, centrale électrique,... et même un cimetière. Ils creusèrent également de longues galeries leur permettant de sortir de la grotte et de traverser le plateau du Chemin des Dames à l'abri des observateurs et des tirs d'artillerie français. Les lieux reçurent alors le nom de "Drachtenhöhle" (littéralement: "grotte du dragon"), en raison des différentes sorties qui crachaient le feu comme l'animal légendaire. Le 25 juin 1917, à la suite de l'offensive "Nivelle", les Français parvinrent à déloger les Allemands de la Caverne en utilisant des gaz, mais au prix de très lourdes pertes. A partir du 26 juillet 1917, après une série de violentes contre-attaques, les troupes allemandes reprirent toutefois pied dans la partie nord des galeries souterraines. Elles évacuèrent complètement les lieux au lendemain de l'offensive de La Malmaison menée par le général Pétain (1er et 2

novembre 1917). En 1918, dès les premières heures de l'offensive "Ludendorff" du 27 mai, la Caverne fut à nouveau perdue par les Français. Ce n'est que le 12 octobre suivant, à la veille de la libération de Laon, qu'elle fut reconquise définitivement par les Alliés. Depuis 1969, la Caverne du Dragon a été transformée en un musée consacré à l'histoire du Chemin des Dames.



La Caverne du Dragon

LE CHEMIN DES DAMES

Suite de la page 17



décisive au Chemin des Dames. Or, "de l'Yser à l'Alsace, le front allemand n'offrait nulle part ailleurs le visage d'un rempart aussi invulnérable". Depuis qu'elles se sont

accrochées au Chemin des Dames au lendemain de la retraite de la Marne, les troupes allemandes se sont en effet employées sans répit à transformer la falaise en véritable forteresse. D'une extrémité à l'autre, de Laffaux à Craonne, elles se sont tapies dans les creutes, ces innombrables carrières dont regorge l'épaisse couche de calcaire qui s'étend au sommet de la crête. Sous cette couche, qui défie tous les bombardements, les Allemands ont creusé sans relâche, coulé du ciment pour abriter des mitrailleuses, tiré des barbelés. Par ailleurs, le versant sud du chemin des Dames est formé d'une dizaine d'avancées, perpendiculaires aux rives de l'Aisne, et séparées entre elles par de profonds ravins dont certaines pentes accusent une déclivité de 30 degrés. Attaquer à partir de la vallée de l'Aisne signifie qu'il faut traverser ces ravins et ainsi s'exposer aux feux croisés provenant des flancs rocheux puissamment fortifiés.

Optimisme triomphant? Excès de présomption? Toujours est-il que le général Nivelle donne l'ordre d'attaque le 16 avril 1917 à 6 heures du matin.

*Puis les soldats s'en iront là-haut
Où l'artillerie débouche ses bouteilles de
[champagne]
Allons Adieu messieurs tâchez de revenir
Mais nul ne sait ce qui peut advenir'*

Trois armées partent à l'assaut : la VI^{ème} armée du général Mangin dans laquelle figure le corps colonial, la V^{ème} armée du général Mazel et la X^{ème} armée du général Duchêne. Mais, dès les premiers mètres, c'est le carnage. Des dizaines de nids de mitrailleuses allemandes, installées à l'abri des roches, crucifient des masses d'hommes empêtrés dans des réseaux de barbelés. Au bas des pentes, des unités entières sont décimées en quelques minutes. "Des coups de



8 Ibidem, p. 307.

9 C. Apollinaire, "Le vigneron champenois", in *Tendre comme le soufre*, op. cit., p. 338.



Une tranchée en 1917

siffler. En avant! un Vive la France! Ce n'est pas une charge, mais une lourde progression dans la vase, dans les ronces de fer. Une tranchée, des cadavres allemands, des bras qui se lèvent, des balles qui sifflent, des obus qui éclatent, des hommes qui tombent. Le porteur du lance-flammes met soudain la main au front; sa tête saigne. Il chancelle, il ouvre le robinet de son appareil d'où le liquide jaillit, puis il tombe, râle et meurt en s'agrippant aux parois du trou d'obus dans lequel il a roulé. (...)»¹⁰. Terrible réalité pourtant prévisible que résume de manière lapidaire cette phrase d'un chef de bataillon basque: "A six heures du matin, la bataille est commencée; à sept heures, elle était perdue"¹¹. Du 16 au 25 avril, on dénombre 96.125 tués, blessés ou disparus dans les seuls rangs français. Les gains de terrains sont insignifiants. Le sommet du Chemin des Dames reste solidement aux mains des Allemands.

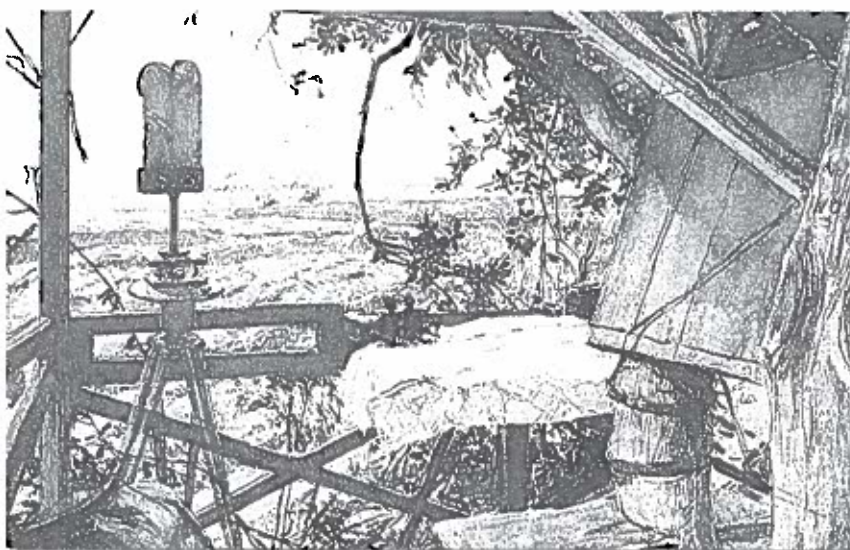
Alors qu'il avait promis d'arrêter l'offensive si elle s'avérait trop coûteuse et ne débouchait pas "en 48 heures" sur un succès, Nivelle s'obstine. Le 4 mai, il relance des assauts, mais au prix de nouvelles hécatombes. C'en est trop! La nouvelle tombe le 15 mai: "Le gouvernement de la République a décidé de confier à M. le général Pétain le commandement des armées du Nord et du Nord-Est". Robert Nivelle est limogé. Le 28 juin, il recevra une lettre personnelle du

nouveau généralissime: "Je n'ai en ce moment aucune mission particulière à vous confier; je ne prévois d'autre part aucune vacance de commandement de groupe d'armées avant longtemps. Je me vois obligé dans ces conditions de vous remettre provisoirement à la disposition du ministre en attendant que des circonstances de guerre nouvelles me permettent de faire appel à votre collaboration et à votre dévouement"¹².

A l'heure où Pétain prend le commandement, le moral des troupes est au plus bas. L'échec de l'offensive Nivelle a provoqué

d'importants mouvements de mutineries que le général en chef va devoir apaiser d'une main précautionneuse pendant plusieurs mois. Pour exorciser le désastre du 16 avril, Pétain décide de préparer avec minutie une nouvelle offensive dans le Chemin des Dames, offensive dont l'objectif est cette fois-ci clairement défini: le fort de La Malmaison, situé à l'extrémité ouest du plateau. Après cinq jours de préparation d'artillerie, l'attaque est déclenchée le 23 octobre. En moins d'une heure, le fort est repris. Le succès est tel que les poilus parviennent à atteindre l'Ailette. Le 26 octobre, toute la rive sud de la rivière est occupée par les troupes françaises. Les unités allemandes sont débordées et doivent abandonner le Chemin des Dames jusqu'à Craonne, laissant derrière elles 8.000 tués et un matériel considérable. Pétain a réussi là où Nivelle, trop ambitieux, a échoué. Mais l'histoire du Chemin des Dames ne s'arrête pas ici...

Au printemps 1918, la garnison du Chemin des Dames se compose essentiellement d'effectifs fatigués et de divisions diminuées. Échaudé par l'échec de l'offensive Nivelle, le haut commandement français n' imagine pas un instant que les Allemands puissent se fixer comme objectif la reprise de cette funeste crête. Cependant, depuis plusieurs semaines, le général Ludendorff concentre dans le secteur d'importants renforts. Afin de ne pas éveiller les soupçons de l'adversaire, les troupes et le matériel sont acheminés la nuit: les roues des canons sont matelassées



Observatoire du général Mangin pendant l'offensive du 18 juillet

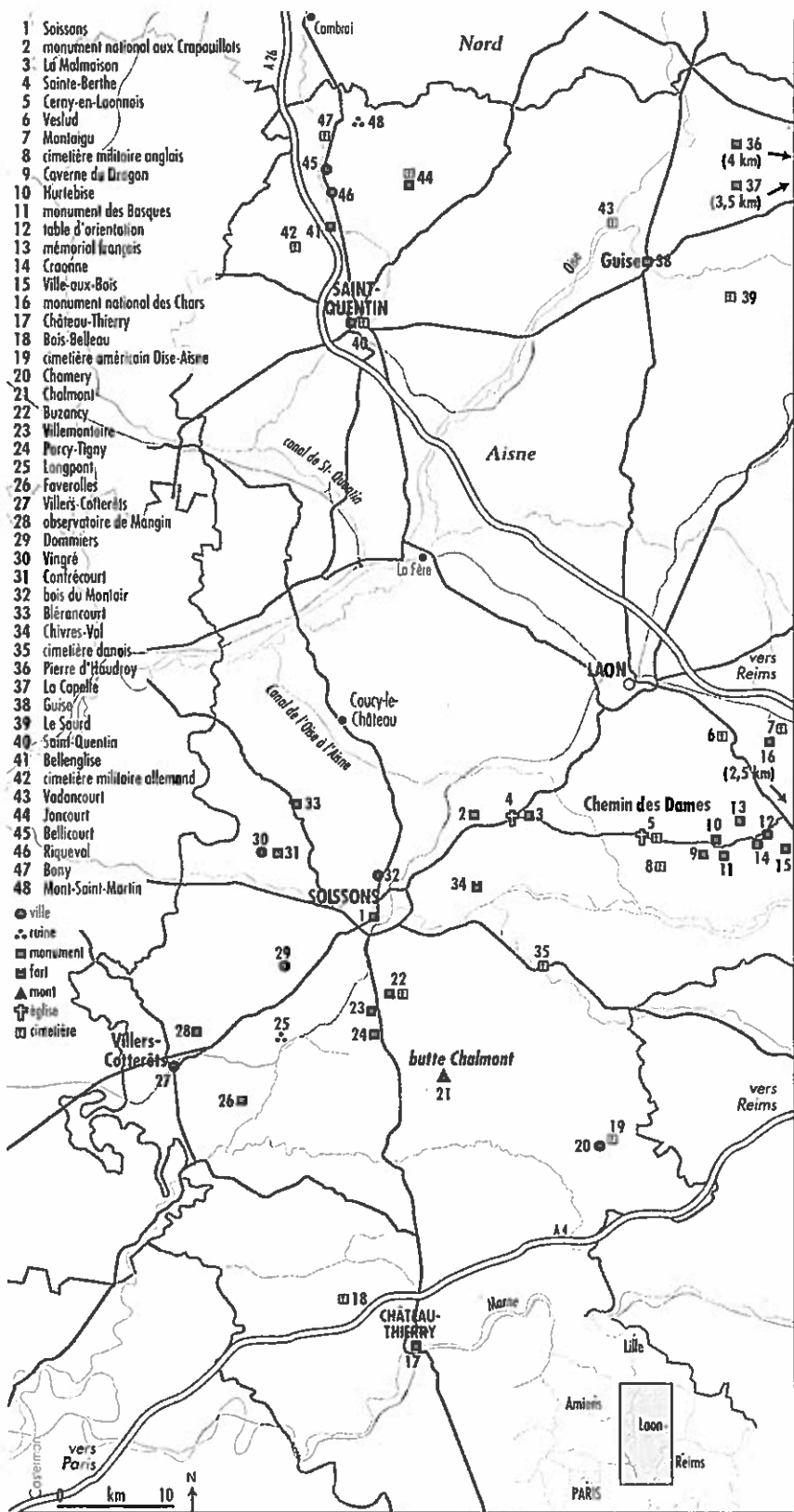
10 R.G. Nibécourt, *Les fantômes du Chemin des Dames*, Lameray, éd. Berron, 1983, p. 166.

11 Cité dans *Première Guerre mondiale: le Guide*, op. cit., p. 310.

12 Cité par R.G. Nibécourt, op. cit., p. 212.

LE CHEMIN DES DAMES

Suite de la page 19



et les sabots des chevaux sont entourés de chiffons. Le 27 mai à 1 heure du matin, un véritable déluge de feu éclate: plus de 4.000 pièces d'artillerie allemandes se déchaînent et déversent leurs obus sur les quarante kilomètres de positions alliées formant le front du Chemin des Dames. "Les étoiles disparaissent aussitôt: aux fumées et à la poussière s'ajoutent les lourdes vapeurs de gaz. Cette cataracte d'acier et de feu roule de l'ypérite. Le sol qu'elle bouleverse, elle l'infecte; les armes qu'elle n'enfouit ou ne brise pas, elle les corrode; les hommes qu'elle ne tue pas aussitôt, elle les empoisonne et les brûle. C'est une trombe à feu infernale qui vomit l'épouvante et la mort". Vers 4 heures, l'infanterie allemande part à l'assaut et à 7 heures toute la crête du Chemin des Dames est reconquise. Une seconde marche vers la Marne commence. Elle sera arrêtée en juillet dans le secteur de Château-Thierry par les troupes franco-américaines. Sous le commandement du général Mangin, l'estocade finale sera donnée et, avec l'appui du corps d'armée italien du général Albricci, les alliés reprendront finalement pied sur le Chemin des Dames en septembre et octobre 1918.

Dans les campagnes de l'Aisne, sur les crêtes du Chemin des Dames, là où passe désormais la départementale 18, vous verrez des cimetières, vous verrez des mémoriaux, et vous entendrez peut-être résonner encore la célèbre chanson des poilus de Craonne:

*Adieu la vie, adieu l'amour
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne, sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
Nous sommes les sacrifiés*

Carte des lieux du souvenir



Paris
depuis
1923

Brasserie Lécuyer
Choumieux

Bruxelles
depuis
1996

124, rue Américaine, 1050, Bruxelles. Tél. 02 538 99 09 - Fax 02 534 21 55. Vainqueur. Fermé le dimanche.

À jour au
1^{er} janvier 2000

RECUEIL ANNUEL DE JURISPRUDENCE BELGE INFORMATISÉ



RAJB*i*

Sous la direction de
Jacques, Christian et Claude LEPAFFE, avocats

Édition 2000

- ✓ Nouvelles fonctionnalités
- ✓ Nouveau moteur de recherche
- ✓ Nouvelle interface

Licence monoposte PC sous Windows*: **29 500 BEF**
Prix pour les abonnés au RAJB*i*: **23 600 BEF**
* Prix des licences multiposte et réseau: se renseigner

Renseignements:
Larcier c/o Accès+
Fond Jean-Pâques, 4
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 010/48 25 70
Fax 010/48 25 19

JEAN-MARC VARAUT, AVOCAT ET HOMME DE LETTRES

Thierry Bontinck

Avocat à la Cour de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Me Jean-Marc Varaut sera, le 19 octobre prochain l'invité des Grandes Conférences du Jeune Barreau de Bruxelles.



Photo: Louis Monier

"Peuple français!"

Une voix profonde, grave, retentit dans la salle de la Cour d'assises:

"Peuple français, c'est à toi que je parle par cette adresse à ceux qui sont appelés à juger en ton nom".

Durant trois longues journées, douze heures d'audience, Maître Jean-Marc Varaut va plaider l'acquittement de son client, Maurice Papon, ancien haut fonctionnaire vichyste devenu ministre gaulliste par subtile alchimie franco-française. La plaidoirie est brillante, le ton enlevé et solennel évite la provocation et les relents maréchalistes: "La condamnation du régime de Vichy ne peut être niée ou relativisée. Si Vichy était accusé, je serais partie civile (...) mais Maurice Papon ne saurait être le bouc émissaire (...)".

Ma parole est à qui la demande

Condamner Vichy, arracher l'acquittement de Papon et rallier la France à l'idée que l'acquittement de l'ancien secrétaire-général de la Gironde ne signifie pas la revanche de Vichy. Telle est la lourde tâche dont Jean-Marc Varaut s'acquitte avec brio mais sans rencontrer le succès auquel il dit avoir cru. Le 2 avril 1997, Maurice Papon est condamné par la Cour d'assises de Bordeaux à dix ans de réclusion criminelle pour complicité d'arrestations illégales et de séquestrations arbitraires, échappant toutefois à la complicité d'assassinat et par là, à la perpétuité. "Juste après l'énoncé du verdict, j'ai titubé, comme quelqu'un qui a reçu un grand coup sur la tête" explique-t-il, bouleversé par le procès mais restant froid devant l'homme Papon avec lequel les relations se limitent au strict nécessaire.

Tout au long des six mois de procès, la stratégie de Maître Varaut consiste à serrer au plus près, le plus longtemps possible, le point de vue des victimes. A la célèbre "défense de rupture" de Vergès, il oppose une "défense de connivence" dans laquelle, accusé, défendeur, accusation et juges s'accordent sur les principes au nom desquels la justice va être rendue. Pour lui, le procès Papon doit être l'occasion de faire "tous ensemble comme le deuil de cette époque

terrible où il était plus difficile de connaître son devoir que de le suivre".

Pourquoi défendre Papon? La réponse de l'avocat parisien fuse: "On ne choisit pas ses clients. Ma parole est à qui la demande, on ne doit jamais refuser. Il est vrai que certains ne me la demandent pas. Je regrette que l'on ne m'ait pas proposé d'être partie civile dans l'affaire Barbie. Pour Touvier, j'ai eu peur. Je me disais: "Pourvu que cette affaire ne vienne pas". Mon métier, c'est de trouver de l'or dans la boue (...)".

Monarchiste et ... Républicain

Originaire de Pontoise, Jean-Marc Varaut prête le serment d'avocat à la Cour d'appel de Paris au mois d'avril 1958. Il est élu en 1959 premier secrétaire de la Conférence du stage. Beaucoup d'affaires lui arrivent alors de la guerre d'Algérie, par erreur explique-t-il: "Il y avait un Abbé Varaut à Alger, on nous croyait parents". Il sera notamment le défenseur du général putschiste Challe, défendra l'O.A.S., "comme j'aurais pu tout aussi bien défendre le camp adverse. Quand je revêts ma robe, je cesse d'avoir une pensée, une parole à moi..."

De 1969 à 1978, Maître Varaut exerce en cabinet groupé avec Roland Dumas, cabinet que fréquentent alors aussi bien Jacques Soustelle que François Mitterrand.

Jean-Marc Varaut reste incontestablement un homme de droite avec lequel Roland Dumas dira un jour "avoir partagé plus de m2 que d'idées politiques", ce qui n'empêche pas les deux hommes de s'apprécier. Il s'inscrit dans la mouvance de la confédération libérale-centriste, on le dit proche de Madelin mais il est ou fut le conseil de Bayrou, Léotard, de Villiers. Sans hésiter, il évoque ses indulgences pour ses premières influences intellectuelles, Charles Maurras et Maurice Barrès "quand ils n'écrivent pas des choses odieuses, inacceptables" et son goût persistant, mais presque abstrait dit-on, pour la monarchie. De droite certes, mais à l'écart des désordres et de l'aventure tortueuse des extrêmes avec lesquelles il prend ses distances dès mai 1968 en désapprouvant publiquement les agressions d'Occident contre les grévistes. Démocrate

et attaché aux institutions de la cinquième République, il regrette le peu de préoccupations de la "droite d'ordre" pour les droits de l'homme et fut d'emblée favorable à l'abolition de la peine de mort.

L'engagement de l'avocat

Avocat par dessus tout, Jean-Marc Varaut reste l'un des rares à cultiver encore une belle langue et à se battre à l'audience sans concession. Les palais de justice de Paris et de tout l'hexagone retentissent encore des joutes oratoires auxquelles il a pris part, véritables empoignades verbales, toutefois canalisées par le sens de l'élégance et des valeurs déontologiques que ses confrères s'accordent à lui reconnaître..

Homme de dialogue, amoureux des mots et des idées, il compte des amis de tous bords. Du temps où il défendait Michel Droit, rédacteur en chef du Figaro et "voix" du Général de Gaulle à la télévision, il conserve le pénible souvenir de la haine que lui portaient ses confrères de gauche. Cette période révolue, il assume tranquillement toutes ses défenses avec un credo simple et juste: "je suis un avocat engagé ... auprès de mes clients".

L'avocat "lettre"

En 1977, Jean-Marc Varaut décide une véritable "conversion intellectuelle". Il s'inscrit à la Sorbonne en licence de philosophie et dit sauver son âme en découvrant entre autres le philosophe Emmanuel Levinas. La philosophie lui permet "de se comprendre en tant qu'avocat et d'habiter sa fonction en transcendant sa part de fonctionnalité par sa raison d'être".

Professeur de philosophie et de criminologie

aux universités de Paris II et Paris IV, il est l'auteur de nombreux livres parmi lesquels "Le procès de Nuremberg", qui se termine par un plaidoyer en faveur de la création d'une Cour pénale internationale. Il publie également des ouvrages sur le procès Pétain, sur les procès d'Oscar Wilde et celui de Jésus; ce dernier constitue une brillante chronique judiciaire et historique qui tord une fois pour toutes le cou au mythe éculé du peuple décide. Se décrivant spirituellement "sémite", il prépare pour décembre 2000 un ouvrage qui aura pour titre "Les chrétiens contre les juifs": un aperçu historique de l'antisémitisme.

Sources:

- DANOVI R., *L'avocat et le reflet de son image*, 2ème édition, Bruylant, 1999.
- des DESERTS Sophie, "Le paradoxe de la justice", *Nouvel Observateur*, 1997, n° 1824.
- DUMAY J.M., *Le procès de Maurice Papon*, Les éditions du Monde, 1998.
- FRALON, J.A., "Les cicatrices du procès Papon", *Le Monde*, 10 octobre 1998.
- KLARSFELD A., *La Cour, le nain et le bouffon*, R. Laffont, 1998.
- LEAUTHIER A., "Jean-Marc VARAUT, avocat de Papon, la défense tranquille", *Libération*, numéro spécial procès PAPON, 1997.
- LINDON M., "La barre adroite", *Libération*, 24 mars 1998.

Bertrand Poirot-Delpech qualifie Varaut d'avocat "lettré", spécimen en voie de disparition qui ne compte, pour le sociétaire de l'Académie française, que quelques survivants: Robert Badinter, Jean-Denis Bredin, René Hebey, Georges Kiejmann, Thierry Lévy, Christian Péchenard et... Jean-Marc Varaut. Il est élu en 1996 à l'Académie des sciences morales et politiques, l'une des cinq composantes du prestigieux Institut. Dans un ouvrage récent consacré à "l'avocat et le reflet de son image", Rémo Donavi offre une belle description: "Donnez à un homme toutes les qualités de l'esprit, donnez lui toutes celles du caractère, faites qu'il

ait tout vu, tout appris et tout retenu, qu'il ait travaillé sans relâche pendant trente ans, qu'il soit en même temps un homme de lettre, un critique, un moraliste, qu'il ait l'expérience d'un vieux, l'ardeur d'un jeune, la mémoire infallible d'un enfant, et peut-être avec tout cela formerez-vous un avocat complet".

Alors Varaut, avocat complet ou éternel provocateur? La conférence du 19 octobre prochain, qui promet de se tenir éloignée des salons aseptisés de la pensée unique et permettra sans doute de se forger une opinion.

- POIROT - DELPECH B., *Papon. Un crime de bureau*, Stock, 1998.
- VARAUT J.M., "Procès Papon, Trois mois après", *Le Monde des livres*, 3 juillet 1998.
- WEIL L. N., "Maître Varaut, une stratégie de défense au nom de Nuremberg", *Le Monde*, 8 octobre 1997.

Bibliographie de Jean-Marc Varaut:

- Les chrétiens contre les juifs, Rocher, à paraître décembre 2000;
- Faut-il avoir peur des juges?, Plon, 2000;
- Pour la nation, Plon, 1999;
- Plaidoirie de Jean-Marc Varaut devant la Cour d'assises de la Gironde au procès de Maurice Papon, fonctionnaire sous l'Occupation, Plon,

- 1998;
- Le procès de Jésus crucifié sous Ponce Pilate, Plon, 1997;
- Les procès d'Oscar Wilde, Perrin, 1995;
- Le procès Pétain, 1945-1995, Perrin, 1995;
- Le procès de Nuremberg, Hachette Littératures, 1993;
- La terreur judiciaire, Perrin, 1993;
- L'abominable docteur Petiot, Pocket, 1989;
- Poètes en prison, Perrin, 1989;
- Le possible et l'interdit, Table ronde, 1989;
- Le droit au droit, PUF, 1986;
- La liberté des temps difficiles, Table ronde, 1976;
- La prison pour quoi faire?, Table ronde, 1972.

COURS DE NÉERLANDAIS JURIDIQUE

A partir du mardi 7 novembre 2000, Saint-Michel Langues vivantes, cours du soir pour adultes, organise une série de cours de néerlandais juridique assurés par des magistrats néerlandophones et bilingues légaux.

Les cours sont donnés à quatre niveaux:

- **Elémentaire:** prévoit la révision et la pratique des éléments grammaticaux les plus importants sur base du vocabulaire juridique. Un niveau de connaissance élémentaire du néerlandais est toutefois exigé.
- **Intermédiaire:** ce niveau traite successivement des fonctions judiciaires, de la première instance avec lecture et commentaires d'une citation, de l'instruction, des conclusions, des plaidoiries, du jugement, des contrats et de la responsabilité civile, du droit des personnes et de quelques éléments du droit pénal. Les divers domaines étudiés sont mis en pratique au moyen de jeux de rôle. Pour accéder à ce niveau, les participants doivent

avoir une bonne connaissance passive du néerlandais.

- **Avancé:** ce niveau a pour but de faciliter le passage vers le groupe "approfondi" où l'étude de la langue cède définitivement le pas au néerlandais juridique. Au niveau avancé, la conversation reste centrale tout en laissant la possibilité de récapituler le vocabulaire du néerlandais juridique de base et de s'attarder, à l'occasion, à quelques difficultés grammaticales. Une bonne connaissance active du néerlandais est exigée au départ.
- **Approfondi:** l'essentiel des cours sera consacré à la lecture et à la discussion de textes juridiques, l'étude et la rédaction de conclusions et d'arrêts, et de mise en situation par le biais de jeux de rôle simulant des affaires civiles et pénales. Les participants à ce cours doivent pouvoir s'exprimer en néerlandais avec aisance. Un test d'évaluation du niveau des connaissances est proposé en début de cours.

Les sessions donnent lieu à l'octroi d'un certificat attestant du niveau atteint.

Les groupes se composent d'une dizaine de personnes (12 maximum) et permettent à tous de pratiquer activement la langue néerlandaise.

Les cours, d'une durée de 30 heures, se donnent le mardi soir, de 18 heures 45 à 21 heures au Collège Saint-Michel, entrée au boulevard Saint-Michel 26 à 1040 Bruxelles (M° Boileau et Montgomery; parking aisé), du 7 novembre 2000 au 6 mars 2001.

La participation aux frais s'élève à 7.500 BEF (syllabus inclus) à verser au compte n° 191-7160021-29 de Saint-Michel Langues vivantes. L'année dernière, les frais d'inscription ont été remboursés aux stagiaires judiciaires.

Renseignements: Marc Van Heers, responsable des cours, au 02.739.33.48 ou Saint-Michel Langues vivantes, boulevard Saint-Michel 24 à 1040 Bruxelles.



BRUYLANT

Rue de la Régence 67 - 1000 Bruxelles - Tél. 02.512.98.45 - Fax 02.511.72.02

E-mail : lib.bruylant@pophost.eunet.be — Internet : <http://www.bruylant.be>

Librairie ouverte du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 17 heures 30

L'ÉDITEUR DU LIVRE ET DE LA REVUE JURIDIQUES EN BELGIQUE

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Bioéthique. Les enjeux du progrès scientifique. Sous la direction de Françoise FURKEL, François JACQUOT et Heike JUNG

Un volume de 288 pages au prix de 1.350 BEF – 33,47 EUR

Commerce électronique. Le temps des certitudes

Un volume de 232 pages au prix de 1.600 BEF – 39,66 EUR

CORBISIER (Isabelle) : Droit des sociétés. Tableau comparatif des droits luxembourgeois, belge et français et textes légaux luxembourgeois

Un volume de 760 pages au prix de 5.900 BEF – 146,26 EUR

Droits (Les) de l'homme au seuil du troisième millénaire. Mélanges en hommage à Pierre Lambert

Un volume de 1096 pages au prix de 6.900 BEF – 171,05 EUR

LURKIN (Paul) et MAES (Olivier) : Lois coordonnées sur les sociétés commerciales de droit luxembourgeois

Un volume de 248 pages au prix de 1.900 BEF – 47,10 EUR

Marchés (Les) publics à l'aube du XXI^e siècle

Un volume de 244 pages au prix de 1.900 BEF – 47,10 EUR

PUTTEMANS (Andrée) : Droits intellectuels et concurrence déloyale

Un volume de 600 pages au prix de 4.200 BEF – 104,12 EUR

Régularisations (Les) des étrangers illégaux dans l'Union européenne. – Regularisations of illegal immigrants in the European Union. Sous la direction de / under the supervision of Philippe DE BRUYCKER

Un volume de 440 pages au prix de 3.200 BEF – 79,33 EUR

SENKOVIC (Petra) : L'évolution de la responsabilité de l'Etat législateur sous l'influence du droit communautaire

Un volume de 508 pages au prix de 3.300 BEF – 81,80 EUR

SMEETS (Sybille) et STREBELLE (Cédric) : La police de proximité en Belgique. Vers un nouveau modèle de gestion de l'ordre?

Un volume de 320 pages au prix de 960 BEF – 23,80 EUR

L'OUTIL INDISPENSABLE À TOUT JURISTE :

LES CODES BELGES DE SERVAIS ET MECHELYNCK

Entièrement sur feuillets mobiles

Cinq tomes (en onze classeurs cartonnés plein simili-cuir)

Trois mises à jour par an – Collection complète : **27.500 BEF**

Pour les étudiants : Prix spécial de **9.000 BEF** plus 2 mises à jour gratuites et par la suite 50 % sur celles-ci durant toutes leurs études.

Pour les avocats stagiaires : Prix spécial de **21.500 BEF** plus 6 mises à jour avec une remise de 50 % et un abonnement d'un an à la « Revue critique de jurisprudence belge ».

ABONNEMENT PLURI-THÉÂTRE 2000-2001

Pierre Winand

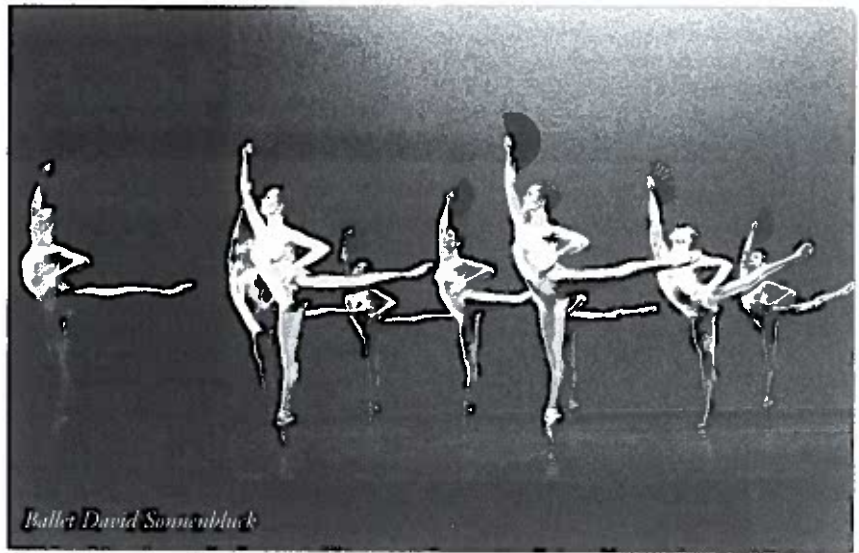
Voici donc un aperçu de ce qui est maintenant devenu une véritable tradition, l'abonnement Pluri-Théâtre de la Conférence. Comme chaque été, au moment où j'accomplis ce devoir de vacances, je n'en suis encore qu'au stade de la lecture des nombreuses informations reçues sur la programmation des différentes salles de notre capitale et de la difficile sélection parmi les centaines de spectacles qui nous seront proposés durant les douze prochains mois. Lorsque vous recevrez ce périodique, le programme définitif sera bien entendu à votre disposition au secrétariat de la Conférence, et j'espère que vous serez nombreux à l'y réclamer et à vous inscrire pour cette 18^{ème} saison.

Le principe de l'abonnement n'a pas changé: vous proposer une douzaine de spectacles à des conditions avantageuses, dans une douzaine de lieux différents, spectacles parmi lesquels je vous invite à faire un choix avant fin septembre. Voici ce que j'ai présélectionné à ce stade.

A tout seigneur, tout honneur, nous assisterons bien sûr, au spectacle itinérant dans les dédales de notre palais de justice que la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles présentera en février 2001: "Le Procès" d'après l'œuvre de Kafka, dans une adaptation de Bernard Mouffe. Divisés en plusieurs groupes de maximum 30 personnes, nous suivrons le personnage principal Joseph K. qui sera interprété par 10 acteurs différents dans ses pérégrinations surréalistes. Les treize étapes-tableaux retenus s'appuieront sur un accompagnement musical spécifique constitué par le "Requiem for my friend" du compositeur polonais Zbigniew Preisner. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte.

Dans un tout autre style, nous irons sans doute découvrir une nouvelle salle, le "Bouche à Oreille", et une nouvelle venue pleine de talent, Virginie Hocq, dans un spectacle "seule en scène" intitulé "Dis Oui!", qui fut créé avec succès aux Riches Claires en 1999.

Cela fait bien longtemps que nous n'avons plus eu l'occasion de fréquenter le Théâtre-Poème, rue d'Ecosse, en raison du nombre croissant de nos abonnés, et de la petitesse de cette salle. J'espère trouver cette saison une solution qui nous permette d'aller applaudir l'un de leurs spectacles. Ce sera peut-être "Montaigne au château de



Gournay", la brillante rencontre du penseur-derivain et d'une de ses lectrices, Marie Le Jars de Gournay, qu'il désignera comme son héritière spirituelle, ou "Marie-Madeleine ou le Salut" de Marguerite Yourcenar, avec Alexa Doctorow, bouleversante dans ce rôle, à moins que cela ne soit "L'Expulse" de Samuel Beckett, un long monologue brillamment servi par Monique Dorsel, l'épine dorsale de ce théâtre.

C'est également victime de notre succès, que nous n'avons plus pu aller depuis très longtemps au Théâtre Baudouin-Bunton. Peut-être aurons nous l'occasion d'y retourner cette saison, par exemple pour y applaudir la reprise de "Ay Carmela" de l'auteur espagnol contemporain José Sanchis Sinisterra.

Je vous emmènerai très certainement au Théâtre de Poche, dont ce sera la 50^{ème} saison, pour y applaudir "La jeune fille et la Mort", un huis clos diabolique entre trois personnages traduit en plus d'une trentaine de langues et joué avec succès à Broadway avec Glenn Close, Gene Hackman et Richard Dreyfuss, "The Island", création française d'une pièce qui a fait le tour du monde sur les conditions de vie effroyables d'une des plus célèbres et sinistres prisons du temps de l'apartheid ou "Le colonel-oiseau", satire politique, drôle et forte, qui a reçu le Grand Prix de dramaturgie contemporaine du British Council.

Cette programmation vous semble trop sérieuse? Rassurez-vous, je veillerai à ce que nous ayons aussi l'occasion de rire. Que

diriez-vous ainsi de "Cuisine et dépendances" de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, avec notamment Manuela Servais, Pascal Racan et Daniel Hanssens, au Théâtre du Parc, nouvellement rénové? Ou que diriez-vous d'aller applaudir Marthe Villalonga, dans "Soins Intensifs" de Françoise Dorin, mise en scène par Michel Roux au Théâtre Saint-Michel?

Et que penseriez-vous de pouvoir assister à la création mondiale du "Bal des fonctionnaires" avec l'équipe gagnante de "Chez Willy", Bernard Cogniaux, Michel de Warée, et Michel Kartchevsky? Cette pièce nous ouvrira les portes de l'une des plus grosses entreprises de Bruxelles: la communauté européenne.

Peut-être souhaiteriez-vous applaudir avant Paris, la création de "Joyeuses Pâques", un bon boulevard de Jean Poiret, avec Pierre Arditi, à l'Auditorium 44? A moins que vous ne préfériez la création de la "Love Comedy" de Marie-Paule Kumps au Théâtre de la Toison d'Or? Vous voyez que pour vous divertir, je n'ai que l'embarras du choix, et c'est justement ce qui rend celui-ci difficile.

Car il y aura bien d'autres pièces intéressantes à l'affiche. Ainsi, au Théâtre National, "Médée" d'Euripide avec Isabelle Hupert, de retour du festival d'Avignon, ou la reprise de "La nuit des rois" de Shakespeare, pièce pour laquelle Nathalie Mauger reçut le Prix de la meilleure mise en scène 1999. Au Théâtre des Galeries, j'hésite entre "Mort sur le Nil" d'Agatha Christie

Suite de la page 25

dans une adaptation de Bernard Damien, et avec une brillante distribution, ou "L'importance d'être constant" la comédie d'Oscar Wilde mise en scène par Gérard Marti.

Au Rideau de Bruxelles, à nouveau une très belle saison, dans laquelle je choisirai un spectacle en fonction des dates de représentation. Ce sera peut-être la reprise de "Ô vous, frères humains" d'Albert Cohen, avec Bernard Cogniaux, ou la création nouvelle de "Caméléon" de Jean Muno avec Jean-Paul Comart, entouré de danseurs, à moins que ce ne soit une de leurs créations en langue française. Ce sera alors soit "Le dernier message du cosmonaute à la femme qu'il aimait dans l'ex-Union soviétique", pièce d'un jeune auteur écossais sur la communication avec une brillante distribution, soit "Alarms" de Michael Frayn, une des pièces les plus drôles du répertoire anglais contemporain, mise en scène par Adrian Brine.

Les enfants ne seront en tous cas pas oubliés cette saison, puisque nous irons applaudir en fin d'année, au centre culturel d'Uccle, la création mondiale d'une comédie musicale familiale de Philippe Lafontaine, mise en scène par Marine Haulot (qui avait déjà mis en scène il y a quelques années, le merveilleux spectacle "Emilie Jolie").

C'est également au centre culturel d'Uccle, que l'ADAC accueillera une pièce de Harold Pinter, "Trahissons" qui réunit trois comédiens belges: Marianne Basler, qui fut nommée "Meilleure actrice" aux Molières 2000 pour ce rôle, Philippe Volter et Bernard Yerlès.

Depuis quelques saisons, figure dans l'abonnement, un spectacle de danse. Cette année, je vous proposerai vraisemblablement d'assister à une création de la compa-



Bernard Cogniaux
dans «Ô vous, frères humains»

gnie David Sonnenbluck, au centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre.

Voilà une première approche de notre abonnement, à fin juillet. Il me reste encore à examiner les programmations du théâtre Le Public, du Théâtre de la Vallette, du Théâtre des Martyrs, du Théâtre Varia, du Théâtre 140... Choisir est décidément une discipline difficile.

Mais n'ayez pas d'inquiétude: lorsque vous lirez ces lignes, en septembre prochain, les pièces du puzzle se seront mises en place. Bonne année judiciaire et bonne saison théâtrale.

ATTRIBUTION DU PRIX ADRIEN WOLTERS

Le prix Adrien Wolters sera attribué pour la première fois le 16 novembre 2000 par l'A.S.B.L. Les Amis d'Adrien Wolters.

Ce prix, d'un montant de 100.000 BEF, est décerné par un jury composé de cinq membres désigné par le conseil d'administration de l'A.S.B.L. à l'issue de toutes orales.

Il est réservé aux candidats âgés de 35 ans maximum au 16 novembre 2000.

Pour être retenus parmi les six partici-

pants à l'épreuve orale, les candidats doivent remettre une note écrite qui devra répondre aux conditions suivantes:

1. être rédigée en français;
2. être relative aux droits de l'homme;
3. constituer une contribution originale;
4. comporter quatre pages maximum;
5. être signée et datée et être accompagnée d'une notice comprenant nom, prénom, lieu et date de naissance, domicile légal et adresse.

Les notes doivent parvenir en trois exemplaires au siège de l'A.S.B.L. pour le 5 octobre 2000, accompagnées du règlement du prix daté et signé pour accord, ainsi que d'un curriculum vitae.

Renseignements complémentaires auprès de l'A.S.B.L. Les Amis d'Adrien Wolters, boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles.



ECHOS



OMNES AUDIENTUR JUDICUM QUOTIDIANUM REFERENTES

LE TOURNOI DE TENNIS DU 18 JUIN 2000

Un beau week-end de juin, comme on n'en a guère connu depuis, a accompagné le tournoi annuel de tennis du barreau dans les accueillantes et magnifiques installations du Racing club de Bruxelles, au Vivier d'Oie. Comme chaque année, celui-ci avait débuté dix jours plus tôt, chacun contactant son ou ses adversaire(s) pour organiser en un lieu et moment choisis par eux les rencontres des premiers tours, "écrémant" ainsi les tableaux pour atteindre au moins les quarts de finale en vue du week-end. Comme chaque année aussi, la sportivité et la camaraderie ont formé un excellent ménage, rehaussé par l'esprit toujours compétitif des protagonistes.

Le tournoi de tennis est un moment privilégié dans la vie de notre barreau. On y ren-

contre des confrères qu'on connaît peu ou pas, on y retrouve les fidèles qui ne le rataient pour rien au monde ou presque. Et puis, on y voit les candidats au conseil et à la commission. Car il est de tradition bien ancrée, d'une part, d'organiser le week-end final la veille des élections des membres du conseil et, d'autre part, que le tournoi constitue la dernière activité du président sortant de la Conférence du Jeune Barreau. Tout cela, et bien d'autres choses encore que je vous invite vivement à découvrir si vous ne les connaissez pas, ont assuré le succès de la soirée "barbecue - salad bar", au cours de laquelle nous avons eu le plaisir d'entendre le président du Jeune Barreau, le représentant du bâtonnier et des magistrats, comme le veux, toujours, la tradition. Ces discours et

la remise des prix qui s'en suivit, incluant l'appel nominatif et individuel des candidats aux élections toutes proches à venir retirer un présent de bonne chance, s'est déroulée à l'extérieur, sur une terrasse baignée d'un doux soleil couchant qui, mêlé aux églantiers et autres rosiers grimpants, ont donné à cette soirée un charme discret, loin des contraintes du quotidien.

Et pour conclure, un grand bravo aux vainqueurs: je cite C.Vilain, M.Warnant, L.Baum, F.Fosseur, J.d'Havé, B.Libert et A.Vergauwen. Merci aussi à tous les participants, pour avoir apporté davantage que leur savoir-faire, leur savoir-être et leur joie. Et revenez, plus nombreux encore l'année prochaine, pour de nouvelles aventures.

E.B.

LE VOYAGE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU EN EGYPTE, CONTÉ PAR SYLVIANE JACOBS

Adossée à l'ombre d'un pylône et voyant passer la caravane des gens du voyage de la Conférence du Jeune Barreau, je me suis mise à rêver.

Je marchais sur un chemin quand je vis tout à coup Camille [Vanheulen épouse Weyten], épuisée; elle venait de parcourir toute l'Égypte pour reconstituer Edmond [Weyten], morceau par morceau en ayant néanmoins conservé secrètement par-devers elle, celui qui lui était le plus cher...

Poursuivant mon chemin, je vis comme une apparition, une très belle femme aux yeux bleus transparents. Elle avait abandonné quelques instants son mari pour acheter une superbe plume d'autruche dont elle s'était parée. Elle me dit s'appeler Maggy [Van Hollebeke épouse Sorel].

Je parlai quelques temps avec elle quand, assise au bord du Nil, une main se posa sur mon épaule. Je sursautai, c'était Raymond [Sorel]. Il voulait m'emmener dans sa barque... mais ce n'était pas mon heure, je refusai, il n'insista point. Heureusement, car après avoir repris ma route, je vis s'avancer vers moi un homme, le bras levé, je m'approchai de lui. Je mis un certain temps avant de remarquer que son sexe était dressé..., mon Amon se fut divin...

Après avoir retrouvé mes esprits, je repris la marche et vis Hélène [Oliviera], notre déesse du Nil. Elle avait le dos courbé, touchant la terre des mains et des pieds. Elle me demanda de surveiller quelques instants sa jolie petite fille Patricia [Vasteels]. La veille encore, elle s'était perdue sur l'île Éléphantine.

Au loin, un temps, en m'approchant, je suis intriguée par le bruit. Dans la salle hyposty-

le, de nombreuses femmes s'acharnaient à marteler un visage... qui avait dû être celui d'Ulla [Almkvist épouse Descheemaeker], notre belle Nefertiti. Mais un œil veillait et intervint pour arrêter directement ce sacrilège. Notre Président était là. Les pleureuses expliquèrent qu'Ulla avait emmené tous les hommes à la fête d'Opet. Devant une grande agitation, le président fit appel à un grand sage. Il ne tarda pas à arriver. J'eus l'attention attirée par sa coiffe: sur la partie supérieure, un miroir rectangulaire qui lui permettait d'avoir toujours un regard sur son royaume; sur la partie antérieure, une hélice qui lui permettait d'arriver très rapidement sur les lieux. Il ramena le calme et décida, avec le Président, d'accompagner toutes les femmes à la fête de l'Opet. Par chance, notre jeune intrépide Pierre avait prévu un authentique pilote qui réait là avec sa sympathique famille.

Claude [Buisseret] n'hésita pas un seul instant à embarquer toute la troupe. A bord, un grand cru bordelais fut servi à tous.

A l'entrée du temple, devant le premier pylône, j'aperçus une femme scribe. Elle venait de quitter la fête où elle avait, avec son enthousiasme tout naturel, interrogé les gens et maintenant elle prenait note. C'est ainsi que j'ai rencontré Juliette [Loncour].

J'entrai dans la première salle où le buffet était dressé. J'eus tout de suite le regard attiré par le chef de l'expédition anglaise, un certain "Braun" [Me Antoine Braun] - imperturbable. D'un pas mesuré, il se dirigeait vers le buffet et entendait se faire respecter. Personne ne pouvait modifier son tour, chacun avait sa place par ordre d'arrivée.

Dans un coin, les juges se concentraient. Elles

veillaient à ce que la pesée dans la balance entre les bonnes et les mauvaises actions soit faite de manière totalement intégrale. Elles étaient toutes les trois très attentives. Je n'ai fait que les observer.

Dans la cour Ramsès II, il y avait un conseil des ministres composé de Carle [Me Georges Carle], Beer [Me Francis Beer] et de Cordes [Me Guy de Cordes]. Ils parlaient placements. Je pense que c'était plutôt un club d'investissement.

Je les ai laissés et ai été du côté de la forteresse romaine. Là, je vis, muni de plusieurs paires de jumelles, un fouineur avéré, il s'appelait Bernard [Me Georges Bernard]. C'était sa 20ème expédition.

Dans une salle à grande colonnade, il y avait un homme entouré de nombreuses femmes. Il parlait haut et elles riaient aux éclats. Emmanuel [de Thibault de Boesinghe], puisqu'il faut l'appeler par son prénom, portait sous sa jupe un canif. La transparence du tissu attestait de sa grande noblesse. Juste devant lui, le doigt dans la bouche, son fils Jean.

Je sortais petit à petit de mon rêve en quittant le temps, quand je vis à côté de moi un magistrat [Jean-François Godbille] qui emportait des dessus de table. Non, je rêvais encore. C'est alors que son épouse [Martine de la Vallée Poussin], par un claquement de mains, fit sursauter tous les chiens qui sommeillaient à l'extérieur.

Voilà, chers amis, je pense que je n'oublierai jamais ce rêve.

Merci Pierre de ce beau voyage.

Le Caire, 11 mai 2000.



LE PRIX LE JEUNE À L'ACCUSATION

Exercice périlleux pour un avocat, par nature formé à la défense, d'être le temps d'un instant le porte-parole de la conscience des pays démocratiques: Me Jean-Michel Degée a emporté la conviction du jury des prix Le Jeune et Janson en portant la robe du procureur général près le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, accusant Goran Medic d'avoir participé au massacre de civils à Srebrenica (à prononcer dix fois d'affilée). La voix claire et puissante, un ton prenant ponctué de silences, une réflexion juridique sans effet soporifique. Le public ne pouvait que se taire et écouter. Le jury en fit de même (ce qui est souvent bon signe), l'honorable association des prix Le Jeune et Janson comptait un Le Jeune en plus, lauréat de la promotion Alex Salkin (un Janson). Elle fut à deux doigts d'être rejointe par Me

Jean-Marthieu Jonet dont les talents de plaideur, la puissance et les variations de ton allant des graves sourdes aux claires toniques lui ouvraient toutes grandes les portes de la victoire. Si Me Degée excellait dans l'accusation, Me Jonet défendit le même Goran Medic avec la hargne des convaincus. Était-ce la fatigue, le stress ou une connaissance trop fraîche de sa plaidoirie? Nul ne sait ce qui causa cette baisse de rythme, des hésitations et une chute trop rapide pour une plaidoirie qui avait pourtant si bien débuté. La longueur des délibérations du jury laisse à penser qu'il dut se résoudre à un choix difficile. Seul le prix Le Jeune fut attribué et Me Jonet se consolera certainement par la reconnaissance publique de ses mérites par le président de l'association des prix, le bâtonnier Magnée.

Me Lucien Kalenga et Me Alexis Lejeune complétaient la trop courte liste des compétiteurs. L'assistance restera charmée par la prestance de Me Kalenga, lauréat du prix Boels 1998 et par la qualité d'un texte plus proche du discours que de la plaidoirie. Me Lejeune avait choisi de nous faire rire en abordant la délicate question de la validité d'un constat d'adultère dans une affaire opposant une dame Titi Zoeteman à un certain Ducruet. Tout un programme. Ce fut une belle après-midi de mai. Il faisait beau, il faisait doux. Il faisait bon passer son temps à déguster ce plaisir vain et ineffable d'écouter parler, d'écouter plaider... même l'accusation!

G.K.



LA 9ÈME NUIT DES STAGIAIRES

C'est le jeudi que les avocats se retrouvent habituellement aux Jeux d'hiver pour s'encanailler autour d'un "JB coke, quoi"... Pourtant, le vendredi 9 juin dernier, ils étaient plus de 1000 à se trémousser sur les deux pistes des "Games". C'est dire si la 6ème édition de la Nuit des Stagiaires fut une réussite colossale.

Cette année, point de tombola, Dieu merci, mais le premier arrivé (pas de chance au bâtonnier élu, arrivé hon deuxième) et le

dernier parti (à 6h30) se virent offrir un séminaire Van Ham & Van Ham. En voilà deux au moins qui auront leurs points... Grâce aux sponsors et aux prix des entrées, le Carrefour des Stagiaires a pu récolter près de 450.000 BEF de bénéfice. Cette somme considérable sera affectée au Fonds d'aide aux stagiaires qui devrait fonctionner, le Carrefour l'a promis, dès cette année. Vers 1 heure du matin, la salle, déjà bien chauffée, fut survoltée par la prestation de

quelques danseurs et danseuses professionnels qui nous gratifièrent d'un show pour le moins stimulant. Il n'en fallait pas plus pour que la fête se prolonge jusqu'aux petites heures, voire pour certains jusqu'au petit déjeuner Place Jourdan... 600 entrées en 99, 1000 en 2000, au train où vont les choses, pour la 10ème Nuit des Stagiaires, le Carrefour mettra le feu au Stade Roi Baudouin...

L.V.

MAÎTRE CHARLES MICHEL AU CERCLE MARIN



Le cercle Marin recevait, dans la convivialité des salons de la Caisse Privée, un espoir de la politique belge, élu dès l'âge de 19 ans en qualité de conseiller provincial et député fédéral le plus jeune du pays à 24 ans. Dans sa présentation très précise, Me

Thierry Bontinck aimait à souligner que Me Charles Michel occupe les starting blocks de la nouvelle politique à l'instar d'un autre confrère talentueux qui se présenta il y a quelques années à la même tribune: Me Jacques Simonet.

Me Charles Michel insista en prémisses sur l'utilité de pratiquer une formation professionnelle au sein du barreau avant d'envisager de s'illustrer dans la vie politique, à l'exemple du premier ministre d'aujourd'hui. Il est vrai que de nombreux chemins unissent barreau et politique qui prônent un idéal parfois jusqu'à l'utopie et partagent au minimum une même passion de la justice.

La différence étant que l'avocat place son action au service d'un intérêt particulier, tandis que l'homme politique privilégie l'intérêt général.

Des exemples illustrent ce passage de la magie du verbe à l'efficacité de l'action, tels

Me Le Jeune qui donna son nom à la loi de libération conditionnelle, Me Badinter qui fit promulguer l'abolition de la peine de mort, Me Lallemant qui fit légaliser les conditions de l'avortement.

L'action étant sous-tendue par le mythe de la vérité et de son contraire, le mensonge: l'avocat défendant la vérité subjective de son client, l'homme politique affirmant sa vérité au nom de l'intérêt général, tout en admettant avec Renard qu'il "croit en la vérité et les mensonges qu'elle autorise".

Ce combat consiste au quotidien à assumer ses responsabilités et conserver en point de mire l'objectif de maintenir le lien qui relie le pouvoir à la société.

En termes choisis et passionnés, Me Michel nous a exprimé la convergence de l'idéal commun du barreau et du pouvoir législatif au service des valeurs de la démocratie.

G.C.



DE GRAND-BIGARD À HAM-SUR-HEURE

Jumelage aussi singulier qu'éphémère, n'est-il pas vrai?

Au cours de la soirée du 23 juin dernier, les invités de la Conférence ont été accueillis par des sapeurs en uniforme napoléonien, par des battements de tambours et la stridence des fifres.

La troupe, sous le commandement du sergent-sapeur ouvrant la marche, la masse d'armes à la main, défilait dans le parc du Château de Grand-Bigard!

Mais, dès l'abord, il nous faut dissiper un amalgame que d'aucuns - et ils étaient nombreux - ne pouvaient pas manquer de faire. Non, les "Grogards" de Napoléon n'ont strictement rien de commun avec le patronyme du Président de la Conférence. Autrement dit, cet étrange et pittoresque homonymie est purement fortuite.

La famille Grogard trouve ses lointaines origines dans la Principauté de Liège, plus précisément à Dinant.

Le sac de la cité par Charles Le Téméraire, en 1465, n'a pas permis aux généalogistes de découvrir les ancêtres au-delà de cette date fatidique. Quel dommage impardonnable et irréparable! Faut-il brandir l'anathème contre Louis le Onzième, "l'Universelle aragne", ou le Grand Duc d'Occident?

Mais, laissons cela et revenons au sujet.

Pourquoi les "marcheurs" sont-ils venus de Ham-sur-Heure jusqu'à Grand-Bigard?

Certes, pour nous consentir une grande

faveur et nous démontrer leur savoir-faire. Car les "marcheurs" de Ham-sur-Heure ne quittent jamais leur beau village, sinon pour participer, au bénéfice de la réciprocité, à d'autres célèbres marches processionnelles de l'Entre-Sambre et Meuse.

Alors, il faut une explication. Elle est simple: le soussigné est natif de Ham-sur-Heure, le berceau de sa parenté maternelle.

La Procession et la Marche Saint-Roch à Ham-sur-Heure, il la connaît depuis ses premiers ans, lorsqu'il passait, chaque année, de paisibles vacances dans la demeure de ses grands-parents.

Les historiens racontent, en prenant appui sur des sources soumises au crible de la critique, que la Marche Saint-Roch, à la fois procession religieuse, pèlerinage, parade militaire, fête populaire, trouve sa provenance dans l'effroi causé par une terrible épidémie de peste qui ravagea la ville de Châtelet en 1625. La jolie chapelle dédiée à Saint-Roch, qui porte le millésime de 1638, a été érigée en l'honneur du saint qui, par son intercession, aurait épargné les habitants du bourg.

Cette date est considérée comme étant celle de la première sortie de la procession, encore qu'il soit permis de croire qu'elle serait plus ancienne car une autre chapelle, plus petite, existait déjà à cet endroit.

Quant à la coutume de faire encadrer les processions par des compagnies d'hommes

armés, elle pourrait avoir son origine dans la nécessité d'assurer la protection de cérémonies religieuses et surtout des manifestations spectaculaires du culte de Notre-Dame et des Saints, lors des troubles sanglants de la Réforme.

Après Waterloo et la chute de l'Empire français, les marcheurs adopteront des uniformes de la Grande Armée. Plus de cent cinquante mille belges en effet, des wallons pour la plupart, furent enrôlés dans les troupes napoléoniennes.

Voilà pour la petite histoire.

En l'an 2001, on marchera toujours à Ham-sur-Heure, le dimanche qui suit le 16 août, fête de Saint-Roch.

Ce sera la 363ème sortie de la "Procession et Marche militaire Saint-Roch".

Qu'on se le dise.

L.G.



Photo: Jean Daegheux de Houdt

CHAMPIONNAT DE GOLF DU BARREAU

Cette année, le Royal Waterloo Golf Club accueillait pour la 63ème fois le championnat de golf du barreau, organisé par la Conférence du Jeune Barreau.

Le terrain de la Marache étant impraticable compte tenu des intempéries, c'est sur le parcours du Lion que se disputa la compétition. En messieurs brut, la victoire revint pour la énième fois à notre confrère John Bigwood qui pu ainsi se targuer d'avoir gagné le championnat dans les années soixante, septante, quatre-vingt, nonante et deux mille.

Le challenge "extra-muros" attribué au meilleur score réalisé par un participant non inscrit au barreau de Bruxelles (le tournoi est ouvert à tous les membres de la famille judiciaire) fut remporté une fois de plus par le notaire Paulus de Châtelet.

Après un excellent dîner, couronné par l'excellent discours du président de la Conférence (sur un thème connu: je ne comprends rien aux règles de ce jeu stupide), la Caisse Privée, fidèle sponsor offrit son traditionnel verre de champagne.

Cette année fut l'occasion pour Pierre Beretzé, cheville ouvrière du tournoi depuis près de dix ans, de confier l'organisation à son successeur, après de longs applaudissements de remerciement pour son dévouement.

S.F.

LE PROTECTEUR DE VOLTAIRE

Vous lirez ci-dessous quelques extraits d'un curieux jugement de feu Monsieur Schellekens, juge de paix du canton d'Auderghem, décédé au mois de juin. La loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire interdit-elle tout recours à des termes étrangers...?

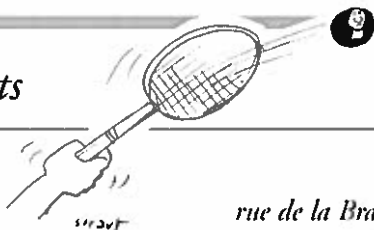
Dans une affaire de recouvrement de créance opposant une société commerciale à un particulier, de surcroît professeur de langue et de littérature française, le juge de paix s'est heurté à des conclusions contenant notamment les curiosités linguistiques suivantes: (...) "Prospect Manager" (...), "release 4.8" (...), "upgrade". Il a jugé que "ce vocabulaire n'a aucun rapport avec la langue française qui est pourtant celle de la procédure" et a dès lors ordonné la réouverture des débats en invitant les parties à lui communiquer une traduction de ces termes étranges "pour que la cause soit intelligible et par respect pour la mémoire de Voltaire". (J. paix Auderghem, 11 juin 1999, in Journal des Procès, 23 juin 2000, p.27).

CL.B.



ACTIVITÉS

Tournoi de tennis avocats-magistrats



Samedi 23 septembre 2000 dès 10 heures

*Centre Justi-sport
rue de la Brasserie, 110 à Linkebeek*

Comme chaque année, nous vous proposons de rencontrer les magistrats hors des murs du palais, lors d'un tournoi de tennis opposant les deux professions.

Quelles que soient vos qualités sportives, rejoignez-nous pour cette sympathique journée, qui se terminera par un dîner bien mérité, tant pour les joueurs que pour les autres, vers 19.30 heures...

Participation aux frais:

- tournoi: 300 BEF
- tournoi et dîner: 1.300 BEF
- dîner: 1.000 BEF

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Eliane Jockmans, avocat général près la cour d'appel de Bruxelles (tél.: 02.508.66.14), de Me Benoit Lemal (tél.: 02.349.08.85), ou du secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 - fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.
Les inscriptions seront clôturées le vendredi 15 septembre.

Week-end de détente en Champagne

Du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre

Notre week-end de détente aura lieu cette année en Champagne.

Nous logerons au "Cheval Blanc", un charmant hôtel situé dans le village de Sept-Saulx, à une vingtaine de kilomètres au sud de Reims, tout près des vignobles.

Nous vous y attendons le vendredi, vers 19 heures: le champagne sera mis au frais!

Voici le programme que nous vous proposons:

Vendredi 29 septembre:

accueil à partir de 19 heures et dîner à l'hôtel

Samedi 30 septembre:

- après le petit déjeuner, départ pour le Chemin des Dames
- visite du site et de la Caverne du Dragon
- pique-nique à proximité des ruines de l'abbaye de Vauclair
- retour à Reims (visite libre de la ville, de ses musées, de sa cathédrale,...) et rendez-vous à 17 heures devant le Domaine Pommery
- visite guidée des caves et dégustation V.I.P., est-il besoin de le préciser?
- le soir: dîner gastronomique au "Cheval Blanc"

Dimanche 1er octobre:

- petit déjeuner
- promenade dans les vignobles de la Montagne de Reims
- dégustation et lunch chez une viticultrice de Verzenay; elle nous fera visiter ses installations, sa cave et son pressoir
- après-midi libre: nous vous donnerons toutes les bonnes adresses pour ramener à Bruxelles quelques champagnes et vins tranquilles....



Adresse de l'hôtel:

"Le Cheval Blanc"
rue du Moulin
F-51400 Sept-Saulx
tél.: 00-33-3.26.03.90.27 - fax: 00-33-3.26.03.97.09

Participation aux frais:

- stagiaires membres: 5.950 BEF
- membres: 6.950 BEF
- non membres: 7.950 BEF
- enfants de moins de 12 ans (logant dans la chambre des parents): 3.950 BEF

Ces prix couvrent l'hébergement en chambre double, les petits déjeuners et les repas, ainsi que l'organisation des activités et les divers droits d'entrée.

Ils ne comprennent ni le transport, ni les boissons.

Inscriptions: par versement au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, avant le 22 septembre 2000. Le nombre de participants est limité à la capacité d'hébergement de l'hôtel. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des paiements.

Renseignements et itinéraire : au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 - fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Théâtre: "Lenclos ou la liberté", d'Hippolyte Wouters

Mercredi 4 et jeudi 5 octobre 2000 à 20 heures 30

Hôtel Métropole, Salon Rubinstein
Place de Brouckère, 31 à 1000 Bruxelles

Mise en scène:
Yannic Batifoulier

Avec:
Myriam Kaminski,
Florence van de Putte,
Paul Leblanc
et Tanguy Germeau



Mme Scarron
à vingt ans

Lenclos ou la liberté n'est pas à vrai dire une pièce historique.

Elle cherche à capter des personnages du XVII^{ème} siècle français, en respectant de manière approximative leur véritable itinéraire, sans souci d'exactitude, ni dans les dates, ni dans les situations, ni dans les dialogues.

Ninon de Lenclos, l'héroïne principale de la pièce était une femme de plaisir, Françoise d'Aubigné une femme de pouvoir, et elles ont toutes deux pleinement réalisé les ambitions que leur proposait leur caractère.

Elles se sont connues, elles ont été amies et de mêmes amants ont croisé leurs chemins. Il était dès lors possible - et tentant - de les réunir et d'imaginer des événements qui, s'ils n'ont été vécus, ont au moins le mérite d'avoir été virtuellement possibles...

L'Histoire ne sert dès lors de toile de fond qu'à une histoire...

L'auteur a cependant eu à cœur de respecter une certaine vérité des personnages et a, pour ce faire, placé sa "rigoureuse subjectivité" sous le haut patronage de Saint-Simon.

Ce dernier appréciait Ninon de Lenclos et a dit d'elle qu'à la faiblesse près elle était vertueuse et pleine de probité.

Ses appréciations sur Madame de Maintenon sont plus sévères. Il la dépeignait comme *une femme de beaucoup d'esprit que ses divers états avaient rendue flatteuse et insinuante, qui avait vu le vernis de son importance s'accroître par celui de la dévotion... qui fit semblant d'absorber tout le reste et que la droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retint plus que la parure.*

L'une mit son intelligence au service de son cœur, l'autre son cœur au service de son intelligence; chacune à sa manière fut respectable et respectée. L'avantage de la première est d'y être arrivée en s'offrant le luxe d'être simplement ce qu'elle était et d'avoir fait vivre en harmonie les élans de son corps et les exigences de son esprit.

(tiré de la préface d'Hippolyte Wouters)

Participation aux frais:

- membres: 600 BEF
- non membres: 700 BEF

Inscriptions:

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h. Le nombre de places est limité.

Parking: parking Alhambra, face à l'hôtel, à côté du cinéma UGC De Brouckère (entrée boulevard Emile Jacqmain). Ouvert jusqu'à 1 heure du matin.

ACTIVITÉS

Journée d'accueil des stagiaires

Mardi 10 octobre 2000

Palais de Justice

Chers nouveaux stagiaires,
Cette journée vous est entièrement consacrée!
Elle vous permettra de découvrir les labyrinthes du Palais et de ses annexes (et surtout de vous y retrouver), de vous familiariser avec la Conférence du Jeune Barreau, de "tout savoir" sur vos obligations de stage, mais également sur certains services qui sont à votre disposition.

11 heures:

rendez-vous devant la Cour militaire (salle 0.30, au rez-de-chaussée).

Visite du Palais, de ses annexes, des différents greffes et des salles d'audience souvent fréquentées.

16 heures:

rendez-vous devant la salle 1.33 de la Cour d'appel (au 1er étage).

- Allocution de bienvenue par le président de la Conférence du Jeune Barreau et exposé des activités et services de la Conférence réservés aux stagiaires
- Présentation du service de placement et des exercices de plaidoirie par le vice-président de la Conférence du Jeune Barreau
- Présentation d'un exercice de plaidoirie par les lauréats des prix Boels de l'année judiciaire 1999-2000
- Exposé sur l'organisation des cours de formation professionnelle (cours CAPA)



- Exposé sur le Bureau d'aide juridique
- Exposé d'un responsable de la Caisse Privée
- Exposé sur les obligations sociales de l'avocat
- Exposé sur la vidéo-formation en communication et négociation

Ces interventions seront suivies d'une rencontre avec le bâtonnier et les membres du conseil de l'Ordre autour d'un verre de l'amitié.

La journée se terminera par un dîner d'accueil (voir ci-après)



Dîner d'accueil des stagiaires

Mardi 10 octobre 2000 à 20 heures

Centro Galejo de Bruselas - La Tentation
Rue de Laeken, 28 à 1000 Bruxelles

Le Centro Galejo de Bruselas a élu domicile dans les anciens magasins de tissus "La Tentation". Grâce à l'énergie galicienne, ces magasins de la fin du XIXème ont été sauvés de l'abandon. Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un buffet espagnol, et de terminer la soirée en musique, au rythme du flamenco.

Participation aux frais:

- stagiaires de 1ère année: 500 BEF (ou gratuit pour ceux qui se seront fait préalablement membre de la Conférence)
- membres: 1.200 BEF
- non membres: 1.500 BEF

Inscriptions:

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Mini-recyclage: la loi sur la comparution immédiate

Jeudi 12 octobre à 12 heures 15

*Palais de Justice
Salle à déterminer*

La loi sur la comparution immédiate du 28 mars 2000 est entrée en vigueur le 3 avril. Que dire de cette loi, si ce n'est qu'il s'agit évidemment d'une loi de circonstance? Le but visé par le gouvernement était de réprimer rapidement les faits de hooliganisme commis à l'occasion de l'Euro 2000. On constate cependant que les nouvelles dispositions ont été peu appliquées pendant la compétition et que, par ailleurs, d'autres infractions ont donné lieu à l'application de la loi du 28 mars 2000.

Quelles que soient les critiques formulées à l'encontre de la loi sur la comparution immédiate, celle-ci fait partie de notre arsenal législatif et chacun d'entre nous pourrait dès lors y être confronté dans le cadre de son activité professionnelle.

Le recyclage sera animé par Me Marc Preumont, avocat au barreau de Namur et maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, et Monsieur Didier Van der Noort, substitut du Procureur du Roi de Bruxelles.

Une farde de documentation sera remise aux participants.

Des sandwiches et boissons seront en vente dès 12h. Le recyclage commencera à 12h30 précises.

Participation aux frais:

- stagiaires: 200 BEF
- membres: 300 BEF
- non membres: 400 BEF

Inscriptions:

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Tribune des Grandes Conférences: Me Jean-Marc Varaut

Jeudi 19 octobre 2000 à 20 heures 30

*Palais de Justice de Bruxelles
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel*

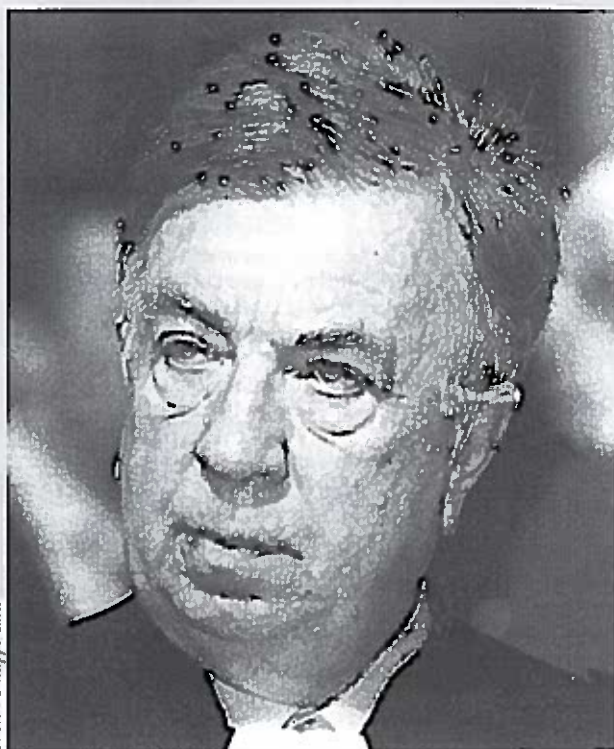


Photo: Philippe Taxis

Le 19 octobre, nous aurons l'honneur d'accueillir Me Jean-Marc Varaut à la Tribune des Grandes Conférences.

Avocat au barreau de Paris, Me Varaut est également philosophe, professeur des universités de Paris II et Paris IV. Il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1996.

Vous lirez en page 22 de ce numéro l'article de présentation de l'orateur.

Participation aux frais:

- membres: 200 BEF
- non membres: 400 BEF

Réservation des places:

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau
(tél.: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61),
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

AGENDA SEPTEMBRE-OCTOBRE 2000

Septembre 2000

- vendredi 1er septembre: prestation de serment
- samedi 23 septembre: tournoi de tennis avocats-magistrats
- du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre: week-end de détente en Champagne

Octobre 2000

- lundi 2 octobre: prestation de serment
- mercredi 4 et jeudi 5 octobre: Théâtre: "Lenclos ou la liberté"
- mardi 10 octobre: journée et dîner d'accueil des stagiaires
- jeudi 12 octobre: mini-recyclage: la loi sur la comparation immédiate

- mercredi 18 octobre: date limite de dépôt des consultations pour le prix des anciens présidents
- jeudi 19 octobre: grande conférence de Me Jean-Marc Varaut
- jeudi 26 octobre: délibération et dîner du prix des anciens présidents

et en bref pour les mois suivants :

- mardi 21 novembre: mini-recyclage: questions d'actualité sur le statut du couple non marié
- jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre: colloque: droit des obligations
- vendredi 12 janvier 2001: séance solennelle de rentrée

Après les procès
d'Oscar Wilde, de Landru et de Mata Hari,
la Conférence du Jeune Barreau présentera, en février prochain,
"Le Procès" de Kafka
au Palais de Justice de Bruxelles.

La production recherche activement des candidats comédiens issus du monde judiciaire.
Les candidatures doivent être envoyées à Me Dominique GERARD
(contact production – tél.: 02.548.97.70).
Des auditions se tiendront dès le mois de septembre 2000.

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans «La Conférence»

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désirez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces datylographiées au secrétariat de la Conférence. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle. Pour toute autre annonce, adressez-vous à RP&C.

Suggestions pour «La Conférence»

Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si vous désirez traiter l'un ou

l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Claire Bruyneel (tél. : 02.675.30.30 - fax : 02.675.30.31).

Service de placement des stagiaires

La Conférence du Jeune Barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Emmanuel Cornu (tél.: 02.543.70.80 - fax: 02.543.70.90).

Cotisations

Le paiement d'une cotisation permet de participer à l'ensemble des activités de la Conférence et de bénéficier, pour la plupart d'entre elles, de prix réduits. En outre, seuls les membres effectifs en règle de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année.

Pour l'année judiciaire 2000-2001, les cotisations sont les suivantes :

- membres effectifs :
- avocats stagiaires : 500 francs
 - avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 francs
 - 10 ans de barreau et plus : 2.900 francs
- membres affiliés :
- conjoints non avocats de membres effectifs :
 - conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 500 francs
 - conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.900 francs
 - membres de la communauté judiciaire : 3.400 francs
 - autres sympathisants : 3.900 francs

A verser au compte n° 630-0215121-34

A LOUER BUREAUX 100 m²

av. de la Towson d'Or, 75 - 10ème étage
(penthouse avec vue superbe)

- 1 très grand bureau, 2 bureaux moyens, hall, cuisine équipée, SDB, WC - nouvelles peintures - téléphone (centrale 3 lignes, 3 postes) - logement possible - permis bureaux - loyer 29 500 BEF (indexé) + précompte + 5.000 BEF provision charges - possibilité longue durée - LIBRE.

Tél & fax M. MANY: 00-33-5.45.91.89.54
(e-mail: fleurac@a2i-micro.fr).

LOCATION DE BUREAUX

Association d'une quinzaine d'avocats établie avenue Louise, 203, propose un beau petit bureau à louer, à des conditions très intéressantes (11.000 BEF). L'association dispose d'une infrastructure complète et neuve (secrétariat, centrale téléphonique, téléfax, bibliothèque, salle de conférence, photocopieuse, ...)

Pour tous renseignements:
tél.: 02.640.13.73 - fax: 02.640.10.34.

Association d'avocats avenue Louise
cherche
un stagiaire/collaborateur

en vue de gérer un contentieux de récupération de créances - expérience souhaitée en matière de récupération de créances - organisation et gestion soignées sont des maîtres atouts. Travail de préparation des dossiers et procédure. Langues souhaitées: français, néerlandais et anglais.

S'adresser à Isabelle Goes, association Philippe & Partners,
avenue Louise 240 à 1050 Bruxelles.

AGENDA

DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

RESTAURANT

À quelques pas du Palais...

Le Petit Gourmand

salon - plat du jour - (potage - plat du jour) à 295,- francs
 salon - menu Gourmand - (3 services) à 595,- francs
 En semaine de 11 h 30 à 15 h 30
 Le soir et le week-end : possibilité banquets ou séminaires
 43 - 47 rue aux Laines - 1000 Bruxelles
 Téléphone : 02 502 17 62

TRAITEUR

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degnoux
 1040 Bruxelles
 Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

ARCHIVAGE

Archivage externe
Hays Information
Management nv s.a.

147 Woluwelaan • 1831 Diegem
 Tél. : 02 712 20 20 • Fax : 02 712 20 39

DESTRUCTION D'ARCHIVES

Shred-it

Unique en Belgique
 Destruction d'archives sur site

Chaussée de Waterloo 1379 • 1180 Bruxelles
 Tél. : 0800 25052 • Fax : 02 375 23 35
 E-mail : shredit@skypro.be

SERVICE COURRIER

Hays DX

Hoge Wei 3 • 1930 Zaventem-Nossegem
 Tél. : 02 660 21 21 • Fax : 02 660 22 33

TRADUCTEURS JURÉS

Alias
 Languages

Toutes langues - délais rapides

101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
 Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
 E-mail : info@aliaslanguages.be

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
 1000 Bruxelles
 Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
 E-mail : odendhal@skynet.be

INTERNET BANKING



DÉTECTIVE

GOFFIN & ASSOCIÉS

Groupeement de Délectives Privés

Détectives privés agréés par
 le ministère de l'Intérieur

16 av. Winston Churchill, bte 10 • 1180 Bruxelles
 Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
 E-mail : goffin.associés@skynet.be

LOGICIELS JURISTES

AISE CENTER **MEMLEX**
 (AVOCAT)

Toute nouvelle version sous Windows
 prochainement disponible

Chaussée Solvay 4 • 6061 Montignies-sur-Sambre
 Tél. : 071 30 36 15 • Fax : 071 30 70 22
 E-mail : aiscen@ibm.net

Avonca

La qualité à la portée de tous

sa TOP SYSTEM
 112 Bd Lambertmont • 1030 Bruxelles
 Tél. : 02 242 95 25 • Fax : 02 216 58 69
 http://www.avonca.be
 E-mail : avonca@topsystem.be

CICERO
LawPack

N°1 des logiciels pour avocats

INFORMA Europe
 Lovegenstraat 8 • 1861 Wolvenstem
 N° vert : 0800 91 080
 Fax : 02 272 03 85

URISOFT
 plus

Voir annonce page 10

Logiciel intégré sous Windows
 Distribué par SERVISOFT sprl
 Rue de la Semence 29 bte 8 • 1080 Bruxelles
 Tél. : 075 27 63 12 • Fax : 02 415 81 77
 E-mail : servisoft@servisoft.be
 http://www.servisoft.be

12%
 INFORMATIQUE

JURILOG

Logiciels standards pour avocats et citatons
 Personnalisation pour associations

B & V Informatique sprl
 Liège • Verviers • Eupen
 Tél. : 04 229 53 30 • Fax : 04 229 53 12

LA solution informatique
 pour la gestion
 de votre cabinet
 d'avocat

EXel
 Win

PYRAMIQ SA

Rue aux Laines, 8 - B1000 Bruxelles
 Tél 02 503 39 87 • Fax 02 513 55 62
 http://www.pyramiq.be
 info@pyramiq.be

Le MFC-9870 de Brother
est directement inspiré d'un outil
connu pour sa polyvalence.



Avec les cinq doigts de la main, l'humanité a réussi des prodiges d'efficacité. Avec les cinq fonctions du MFC-9870 de Brother, vous allez sûrement en faire autant. C'est un télécopieur professionnel. C'est un copieur digital à plat avec zoom de 25 à 400%. C'est un scanner en couleurs à plat dont la netteté est impressionnante. Et c'est une imprimante dont la qualité laser est parfaite. Sans oublier une liaison PC-fax couleur très conviviale. Vous verrez, la qualité n'a jamais été aussi facile à obtenir. Le MFC-9870 est le modèle le plus évolué d'une gamme de 7 centres multifonctions noir et blanc ou couleurs. À partir de 19.900 BEF (493,31 Euros) TVA.

At your side
brother

Tél: 02/467.42.80 - Fax: 02/467.44.44 - e-mail: sales@brother.be - www.brother.com
Brother International Corporation, Nagoya, Japan - Brother International Belgium s.p.a. - Industrialaan 32 - 1702 Groot-Bijgaarden.